Nations Unies

S/PV.5188

Conseil de sécurité

Soixantième année

Provisoire

5188e séance

Vendredi 27 mai 2005, à 10 heures
New York

Président :	M. Møller/Mme Løj	(Danemark)
Membres :	Algérie	M. El Hadj Ali
	Argentine	M. García Moritán
	Bénin	M. Babadoudou
	Brésil	M. Sardenberg
	Chine	M. Zhang Yishan
	États-Unis d'Amérique	M. Holliday
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Kitaoka
	Philippines	M. Mercado
	République-Unie de Tanzanie	M. Manongi
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2005/335)

05-36220 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2005/335)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Albanie, du Luxembourg, de la Serbie-et-Monténégro, de la Suisse et de l'Ukraine des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue au Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, S. E. M. Nebojša Čović.

Sur l'invitation du Président, M. Čović (Serbie-et-Monténégro) prend place à la table du Conseil; les représentants des pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Jessen-Petersen à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2005/335 et Correctif 1, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. J'attire également l'attention des membres sur le document S/2005/329, qui contient le texte d'une lettre datée du 18 mai 2005 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Serbie-et-Monténégro.

À cette séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Søren Jessen-Petersen, Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je lui donne la parole.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence de ce jour des travaux du Conseil. Vous comprendrez, j'en suis sûr, le grand plaisir que j'ai à voir aujourd'hui le Danemark occuper la présidence. Je voudrais également vous remercier personnellement de nous honorer aujourd'hui de votre présence dans cette salle.

Les trois mois écoulés depuis mon dernier exposé devant le Conseil de sécurité ont été particulièrement mouvementés. Les progrès réalisés, qui ne sauraient être mis en doute, doivent être vus au regard des problèmes auxquels se heurte le Kosovo.

Le mois de mars 2005, en particulier, nous a réservé des moments très difficiles. Le Gouvernement formé en décembre 2004 avait bien progressé au cours de ses 100 premiers jours et il était extrêmement bien parti pour continuer. Toutefois, au début de mars, quelques jours après mon dernier rapport au Conseil, ce même Gouvernement a pris fin lorsque le Premier Ministre, M. Haradinaj, a démissionné après avis de son inculpation imminente par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Dans les 24 heures qui ont suivi cette inculpation et après avoir appelé au calme et à la poursuite de la construction d'une société démocratique au Kosovo, M. Haradinaj s'est rendu volontairement à La Haye.

Pendant cette période, le Kosovo a montré à la région et au monde un respect louable pour le

processus judiciaire. La démocratie a été respectée et un nouveau Gouvernement, toujours de coalition entre les deux partis – la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) et l'Alliance pour le futur du Kosovo (AAK) – et dirigé par Bajram Kosumi, le Premier Ministre, a été formé dans les trois semaines. Pendant toutes ces journées et ces semaines difficiles, les dirigeants politiques et les citoyens kosovars ont géré une situation particulièrement inhabituelle avec maturité et sans le moindre désordre ou la moindre instabilité. L'application des normes, en particulier, s'est poursuivie. Le léger retard accusé à l'occasion de la formation du Gouvernement a été rapidement rattrapé. Le nouveau Gouvernement a fait preuve de la même détermination à avancer sur la question des normes et il a enregistré des progrès continus dans son programme au cours des mois d'avril et de mai.

Comme dans la plupart des démocraties nouvelles – et souvenons-nous que la démocratie au Kosovo n'a que quelques années d'existence – il faut compter sur des tensions politiques. Pour la première fois de son histoire récente, il existe au Kosovo une opposition importante, sous la direction de Hashim Thaci et de Veton Surroi qui, comme partout ailleurs, a des critiques à faire au travail du Gouvernement, tout en restant d'accord sur les objectifs globaux du Kosovo.

Pour essayer de gérer les tensions éventuelles de façon plus constructive et compte tenu de la période critique qui attend le Kosovo et des questions politiques d'importance qui vont se poser, j'ai décidé de proposer la tenue d'un « forum » réunissant les dirigeants des partis politiques kosovars et le Président. L'objectif est de renforcer un dialogue constructif et d'assurer un consensus maximum sur les questions critiques et fondamentales, sans pour autant se substituer aux instances constitutionnelles. Ma proposition a été acceptée et je convoquerai la première séance du forum du Kosovo la semaine prochaine.

Je suis heureux de pouvoir faire état d'une certaine évolution du dialogue entre Pristina et Belgrade. Les premiers dialogues directs depuis mars 2004 ont repris – une année après – avec le Groupe de travail des personnes disparues, le 16 mars dernier. Ont suivi de nouvelles réunions en avril et en mai sur les questions clefs de l'énergie et du retour des personnes déplacées. Ces réunions de groupes de travail se tiendront régulièrement à Belgrade et à Pristina et elles seront appuyées par des séances techniques intermédiaires où l'on travaillera sur les questions de fond. Non seulement ce dialogue permet de progresser sur les questions spécifiques, qui vont de l'humanitaire à l'économique, mais il est également un signe important de renforcement de la confiance, ce qui est capital alors que nous nous rapprochons des discussions sur le statut.

Nous devons continuer à encourager le dialogue politique. Je me félicite que Pristina et Belgrade se soient désormais déclarées prêtes à engager un dialogue politique de haut niveau. Il est en effet essentiel que les dirigeants politiques commencent à se parler le plus tôt possible. Pristina et Belgrade ont tout intérêt à coexister et à interagir de façon pacifique et constructive.

Au cours des mois écoulés, nous avons pu voir une plus grande participation de l'Église orthodoxe serbe au processus et un meilleur dialogue s'instaurer avec elle. L'Église et les Institutions provisoires d'administration autonome au Kosovo ont signé un mémorandum d'accord le 25 mars pour permettre la reconstruction des sites religieux orthodoxes serbes, et ce, après un long retard dû aux discussions à l'intérieur de l'Église sur la façon de procéder. Les Institutions provisoires avaient déjà alloué 4,2 millions d'euros, l'année dernière, à la reconstruction des sites religieux orthodoxes serbes endommagés pendant les violences de mars 2004 et elles envisagent maintenant activement d'y consacrer 1,5 million d'euros supplémentaires.

Il est évident que la préservation à long terme du patrimoine culturel du Kosovo, qui comprend des sites orthodoxes serbes, des sites ottomans/islamiques, des sites catholiques et des sites vernaculaires, doit devenir une priorité croissante dans les prochains mois. À cet égard, je voudrais évoquer le succès de la conférence internationale des donateurs pour la protection et la préservation du patrimoine culturel de toutes les communautés du Kosovo, tenue il y a deux semaines au siège de l'UNESCO à Paris avec l'appui de cette organisation, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe et d'autres. Les participants ont engagé quelque 10 millions d'euros en promesses de dons ainsi qu'une aide technique, en témoignage manifeste de soutien au patrimoine culturel kosovar. Une mission technique chargée de restaurer une église à Prizren, avec l'appui de l'UNESCO, s'est déroulée il y a quelques semaines et d'autres suivront.

Cependant, les nouvelles ne sont pas toutes bonnes. Malgré de récents progrès encourageants dans le dialogue entre Pristina et Belgrade, je constate avec inquiétude qu'après plus de 15 mois, il n'y a toujours pas un signal clair en provenance de Belgrade en direction des Serbes du Kosovo pour les encourager à prendre part aux institutions. Le dialogue entre Pristina et Belgrade, quoique bienvenu et important, ne saurait se substituer à l'implication directe des Serbes du Kosovo pour définir leur propre avenir dans le cadre d'un dialogue interne au Kosovo.

Les progrès vont se poursuivre au Kosovo, même en l'absence d'une participation significative des Serbes du Kosovo, mais les progrès en vue de la création d'un Kosovo pleinement multiethnique, intégrant toutes les communautés, resteront limités tant qu'un groupe ethnique continuera à subir des pressions visant à le maintenir en dehors des processus politiques, économiques et sociaux. La responsabilité de l'existence de cet obstacle au progrès n'incombe pas à Pristina. Les victimes, toutefois, sont les Serbes du Kosovo qui souhaitent vivement participer à ce moment crucial. Ceux qui s'opposent au progrès pourront toujours trouver un prétexte pour retarder l'autorisation de participer, mais les récentes tendances ont montré qu'une implication vigoureuse peut véritablement aboutir à des progrès réels pour tous. Selon moi, Belgrade aiderait la cause de la communauté serbe du Kosovo et s'aiderait par la même occasion en abandonnant la réticence et les manœuvres dilatoires pour passer à un engagement et une participation active dans ce domaine.

La mise en œuvre des normes reste la feuille de route pour le court terme mais aussi pour le long terme. C'est un moyen de bâtir et renforcer la démocratie et une société pluriethnique, et c'est aussi un moyen de permettre au Kosovo d'avancer progressivement sur la voie de l'intégration européenne.

Au cours de la période considérée, les Institutions provisoires d'administration autonome ont continué à faire la preuve de leur ferme engagement en faveur des normes. Les structures pour la mise en œuvre des normes se sont révélées solides et durables. Même si nous reconnaissons qu'il reste fort à faire, les tendances ont été positives dans plusieurs domaines, comme l'indique mon évaluation technique (S/2005/335, annexe I). Il nous semble que les autorités, et de plus en plus les citoyens, ont compris la nécessité de mettre en œuvre les normes et ont fait des efforts pour tendre la main aux minorités.

J'aimerais maintenant aborder quelques points spécifiques.

La décentralisation, ou réforme de l'administration locale, n'est pas une norme en tant que telle, mais c'est un processus important, car elle sera bénéfique pour l'ensemble de la population. Elle permettra de rapprocher les services des citoyens et permettra aussi de répondre aux préoccupations des minorités.

Après quelques hésitations qui ont suivi sa formation, le Gouvernement a maintenant agi. Un comité de pilotage et cinq groupes de travail ont été créés et se réunissent; deux réunions se sont d'ailleurs tenues cette semaine, sur la législation et sur les projets pilotes qui vont prochainement voir le jour. Les Serbes du Kosovo ont été invités à prendre part à ces réunions, et l'ont fait, ce qui leur a permis d'influer sur ce processus. J'aimerais aussi préciser que Belgrade a été invitée à se joindre à la délégation de Serbes du Kosovo et que, bien entendu, nous étions disposés à faire preuve de souplesse quant aux modalités de cette participation. Mais une fois de plus, Belgrade n'a pas répondu à l'invitation. Malheureusement, le poste de Ministre adjoint de l'administration locale, réservé à un Serbe du Kosovo, reste à pourvoir.

Tandis que nous faisons pression pour que la décentralisation avance, je crois que le récent accord auquel est parvenu le Groupe de contact, qui exclut toute partition du Kosovo, transmet un signal clair à la communauté majoritaire : elle n'a pas à craindre qu'une décentralisation significative soit une façade pour la division du Kosovo. Au contraire, si cette décentralisation est bien conçue et mise en œuvre, elle devrait à terme promouvoir la coexistence autour d'un partage efficace des capacités et ressources locales.

Je voudrais également ajouter que nous étudions actuellement un certain nombre d'initiatives qui pourraient être mises en œuvre préalablement à une décentralisation complète et qui pourraient, par exemple, transférer des responsabilités aux municipalités dans le domaine de la police et de l'administration de la justice.

La sécurité a continué de s'améliorer, ce qui est essentiel car celle-ci constitue le fondement des progrès dans tous les autres domaines. Je tiens à

nouveau à rendre hommage au Commandant de la Force de paix au Kosovo (KFOR) et à ses troupes, dont l'excellent travail et l'étroite coordination avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ainsi qu'avec le Service de Police du Kosovo (SPK), jouent un rôle fondamental dans le maintien d'un environnement sûr au Kosovo.

L'environnement a en effet été globalement calme au cours de la période à l'examen, et il n'y a eu que quelques incidents significatifs. Il y a notamment eu très peu d'incidents interethniques. Malheureusement, le Commandant de la KFOR et moi sommes préoccupés du fait – que nous avons signalé à de nombreuses reprises – que la perception de la sécurité reste un problème, en partie à cause d'une désinformation délibérée qui aboutit à des restrictions, principalement auto-imposées, à la liberté de circulation. Certains médias ont tendance à généraliser et déformer tout incident impliquant des Serbes Kosovo. Avant même que l'enquête de police n'ait commencé, certains journalistes, et certains hommes politiques, déclarent que l'incident était à caractère ethnique, ce qui alimente les craintes de la communauté serbe du Kosovo, y compris les personnes déplacées. Dans la plupart des cas, nous constatons à l'issue d'une enquête professionnelle complète que de telles affirmations sont sans fondement.

On entend également des affirmations selon lesquelles les auteurs de crimes ne sont pas condamnés. Là encore, il s'agit tout simplement de désinformation. Pour prendre un exemple récent, six Albanais du Kosovo ont été jugés coupables du meurtre de deux Serbes du Kosovo en mars 2004 et condamnés à des peines de prison représentant 38 années au total par le tribunal du district de Gnjilane, pas plus tard que la semaine dernière. Il est aussi significatif qu'au cours de récentes réunions avec de hauts responsables de la MINUK, des ministres serbes ont indiqué que le Service de Police du Kosovo voyait sa cote de confiance s'améliorer au sein de la population serbe du Kosovo. Comme le Conseil le sait sans doute, environ 16 % des effectifs du SPK sont issus de minorités, et les Serbes du Kosovo représentent environ 10 % des policiers. Je peux ajouter un autre exemple des progrès réalisés : parmi les 29 juges non professionnels qui ont prêté serment à la fin avril, 16 sont issus de communautés minoritaires, dont 13 Serbes du Kosovo.

Il y a des indications, et des preuves, d'une plus grande liberté de circulation pour les Serbes du Kosovo, même s'ils sont encore trop nombreux à ne pas se sentir libres de se déplacer. Une indication de l'amélioration de l'environnement est que le nombre d'escortes a diminué, et la présence militaire et policière a pu être réduite dans de nombreux sites et lieux. Pour citer un exemple récent, la première représentation de théâtre en langue serbe depuis la fin du conflit a eu lieu dans le principal théâtre de Pristina. La pièce a été mise en scène et représentée par des Serbes, et le public était composé d'un grand nombre de Serbes.

Le nombre de retours de personnes déplacées reste malheureusement très faible. Les Institutions provisoires d'administration autonome, la MINUK et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) continuent de travailler dur pour améliorer les modalités des retours afin de permettre aux personnes déplacées de rentrer au Kosovo si elles le souhaitent. J'ai récemment rencontré des personnes déplacées en Serbie ainsi que des personnes revenues au Kosovo, et je peux affirmer au Conseil que leur principale préoccupation n'est désormais plus la sécurité. Ils sont davantage préoccupés par des questions liées aux droits de propriété et par le manque d'opportunités économiques.

Il y a eu certains progrès qualitatifs dans les retours. Par exemple, nous avons eu le premier retour en zone urbaine, dans la ville de Klina. Mes visites auprès des personnes rentrées dans plusieurs régions, notamment Bablyak et Brestovik, m'ont convaincu que les conditions sont en place pour permettre que davantage de retours aient lieu à l'avenir, et que des encouragements positifs de la part de politiciens responsables, à la fois à Pristina et à Belgrade, pourraient convaincre d'autres personnes déplacées de rentrer au Kosovo.

Le Gouvernement du Kosovo a déployé des efforts accrus sur la question des retours. Il y a notamment eu l'appel lancé personnellement par le Premier Ministre aux personnes susceptibles de rentrer au Kosovo et les visites à Podgorica et Skopje du Ministre des retours – qui est lui-même serbe – et du Ministre de l'administration locale. Ces visites ont abouti à une meilleure compréhension et une meilleure coopération au niveau régional, ainsi qu'à la signature d'accords avec les partenaires régionaux – comme par exemple le récent protocole d'accord sur les retours signé avec le Monténégro. La première réunion du Groupe de travail sur les retours le 12 mai entre

Pristina et Belgrade sous la direction du Haut Commissariat a été couronnée de succès et se poursuivra. Fait encourageant, les chefs des délégations respectifs de Pristina et de Belgrade se sont rencontrés à Pristina pour examiner les questions de fond lors d'une séance de travail bilatérale et fructueuse il y a seulement deux jours.

S'agissant des institutions démocratiques opérationnelles, je puis dire que la formation rapide du nouveau Gouvernement en mars a donné la preuve une fois encore que la situation politique est stable. L'Assemblée du Kosovo s'est récemment révélée un lieu de débat plus transparent et plus démocratique conformément aux normes établies. Le récent débat sur la décentralisation, tenu il y a cinq ou six jours, a clairement représenté un pas en avant. Mes collègues de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et moi-même continueront à fournir assistance et conseils à la présidence de l'Assemblée pour veiller à ce que cette institution clef fonctionne démocratiquement, et je suis convaincu qu'elle le fera.

Nous soulignons énergiquement qu'il faut que se poursuivent la prise en main locale et la politique de transfert des compétences aux Institutions provisoires d'administration autonome. À l'heure actuelle, nous examinons avec soin le transfert dans les domaines de la police et de la justice, où nous pouvons transférer des compétences, sauf la souveraineté, pour veiller à ce que les autorités locales assument toutes les responsabilités et s'acquittent de l'obligation de rendre des comptes, également dans le domaine de la sécurité.

Nous avons continué à appuyer les efforts des Institutions provisoires d'administration autonome pour coordonner et consolider le renforcement des capacités institutionnelles. Le Premier Ministre a accordé tout son appui politique à une initiative des Institutions provisoires, soutenue par la MINUK et la communauté internationale, visant à élaborer un plan stratégique pour orienter l'assistance et aider à mettre l'accent sur les priorités. On s'attend à ce que le plan stratégique soit établi d'ici l'été et serve de base pour mieux cibler et coordonner les efforts des donateurs, afin que nous puissions édifier les institutions dont le Kosovo a besoin. Il est clair qu'une aide importante des donateurs sera nécessaire dans un certain nombre de secteurs dans les mois et les années à venir.

S'agissant du système de responsabilités, la politique que nous avons conçue a servi à inciter les Institutions provisoires d'administration autonome à s'attaquer aux problèmes de responsabilité et à prendre des mesures correctives, si nécessaire. La MINUK est prête à agir le cas échéant, mais compte sur les Institutions provisoires pour qu'elles prennent directement leurs responsabilités. Quelques faits nouveaux importants sont intervenus dans le domaine économique, qui ont, dans une certaine mesure, contribué à améliorer les conditions d'investissement, y compris dans les domaines de la privatisation, de l'accès aux prêts de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et les possibilités de prêt à long terme pour les investisseurs. Toutefois, je dois souligner que les conditions économiques extrêmement incertaines pourraient à tout moment engendrer l'instabilité sociale, tout comme elles le feraient dans toute société touchée par un chômage élevé et une stagnation persistante. Malgré nos efforts pour rendre les conditions d'investissement plus intéressantes et stimuler l'économie, il est clair qu'il n'y aura aucun progrès réel tant que la question du statut ne sera pas réglée.

Pour terminer, je voudrais une fois encore souligner que, suivant des critères réalistes et basés sur des faits, le Kosovo a enregistré de nouveaux progrès réguliers au cours de la période considérée. En même temps, les Institutions provisoires d'administration autonome savent qu'il reste encore beaucoup à faire pour ce qui est des normes clefs, et nous nous employons chaque jour à remédier à ces insuffisances.

Nous devons, néanmoins, reconnaître que le rythme des progrès futurs dans l'application des normes est tributaire d'une série de facteurs. Premièrement, cela dépend de la volonté de la communauté majoritaire de poursuivre ses efforts pour créer un Kosovo multiethnique et démocratique. Cette volonté existe, en dépit du conflit récent et douloureux, et nous devons aider ceux qui manifestent cette volonté, et continuerons de le faire. Deuxièmement, le taux de participation des Serbes du Kosovo influera sur la mesure dans laquelle leurs intérêts seront reflétés dans l'application effective des normes. Sur ce point, comme nous l'avons demandé à maintes reprises, Belgrade doit transmettre un message positif et clair. Troisièmement, le règlement de la question du statut et la certitude qui en découlera signifieront que nous pourrons réaliser des progrès plus rapides et plus substantiels sur toute une série de questions.

Je tiens à être franc : Lorsque la question du statut sera réglée et que l'incertitude aura pris fin, je suis convaincu que de bons résultats encore plus nombreux seront obtenus sur des questions telles que les retours, la libre circulation et l'économie. Le règlement du statut aura également des avantages régionaux clairs, notamment pour le dialogue et les échanges régionaux. Sans certitude sur le statut, il y a clairement des limites aux résultats pouvant être obtenus sur l'intégration régionale. La laisser en suspens retardera l'intégration et nuira aux intérêts de tous, y compris de Belgrade, de Podgorica, de Skopje et de Tirana. Dans mes rencontres avec les partenaires régionaux, un vif intérêt pour le règlement de la question du statut a été manifesté.

Nous œuvrons tous pour le même objectif final : stabiliser la région et la poursuite de la perspective européenne. L'intégration européenne est vitale pour le Kosovo et pour la région. Elle servira, tout comme elle a servi ailleurs, à abattre les frontières et à assurer une plus grande prospérité pour tous.

Comme les membres du Conseil l'ont noté dans le rapport du Secrétaire général, ce dernier estime qu'un examen global des normes devrait être entrepris cet été. Cet examen global peut, par exemple, s'inspirer des structures existantes et des groupes de travail à Pristina pour l'aider dans son travail d'examen des normes, et toutes les parties intéressées auront indubitablement l'occasion de faire entendre leurs voix.

Je suis convaincu que les progrès vont continuer dans l'intérêt de toutes les communautés kosovares, sur la base d'une approche tournée vers l'avenir, constructive et honnête de la part de tous ceux concernés. Le rôle du Conseil de sécurité qui consiste à faire en sorte que le Kosovo passe d'une opération d'endiguement à une solution viable et durable est crucial, et je remercie ses membres de leur appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jessen-Petersen de l'exposé qu'il a fait au Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Nebojša Cǒvić, Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

M. Cǒvić (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est avec un plaisir particulier que je salue les membres du Conseil de sécurité au nom du Conseil des ministres de la Communauté étatique de Serbie-et-Monténégro et au nom du Gouvernement de la République de Serbie, et que j'exprime ma joie d'avoir été en mesure de prendre part aujourd'hui à la séance du Conseil de sécurité sur le Kosovo-Metohija. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport complet.

Nous venons d'entendre un nouvel exposé technique du Représentant spécial du Secrétaire général à propos de la situation au Kosovo-Metohija. Chaque occasion qui nous est donnée d'informer la communauté internationale de la situation extraordinairement difficile que connaissent les communautés serbes et non albanaises dans la province est extrêmement importante pour nous. La séance d'aujourd'hui, toutefois, revêt une signification particulière car, pour que les pourparlers sur le statut futur s'engagent sur la base du rapport et des recommandations du Secrétaire général visant à entreprendre un examen global de l'application des normes, nous devons disposer au Kosovo-Metohija de progrès tangibles et non imaginaires.

Revenons un instant sur la séance du Conseil de sécurité de février dernier et sur le rapport technique présenté en cette occasion. Je voudrais rappeler au Conseil de sécurité que le dit rapport observait d'un oeil critique et indiquait l'absence de résultats dans l'application des normes, en particulier dans le domaine du respect des droits des communautés non albanaises. Toutefois le rapport dont nous sommes saisis aujourd'hui note « d'importants progrès » et suggère que les normes prescrites ont été appliquées ou sont dans la phase finale d'application. De tels progrès, s'ils avaient été réalisés dans de si brefs délais, auraient sans doute été un fait prodigieux. Hélas, la réalité au Kosovo-Metohija est bien différente.

Malheureusement, l'exposé que nous avons entendu aujourd'hui relie les plus importants problèmes aux Serbes du Kosovo-Metohija et au Gouvernement de la République de Serbie et ses autorités. Étant donné que les Serbes et les autres non-Albanais vivent isolés dans des enclaves précisément parce que leur sécurité est menacée et qu'il n'y a pas de liberté de circulation, il est faux de dire que la liberté de circulation existe dans toutes les municipalités de la province sauf dans la partie nord de Kosovska Mitrovica. Qu'il me soit permis de rappeler au Conseil que le siège du Tribunal de district se trouve

dans la partie nord de Kosvoska Mitrovica, et le Président du Tribunal et tous les autres employés sont des membres de la communauté nationale albanaise. Ils viennent travailler chaque jour sans aucun problème, et nous espérons sincèrement que les communautés minoritaires jouiront du même niveau de liberté de mouvement dans toutes les autres parties du Kosovo-Metohija.

Le rapport dont nous sommes saisis aurait dû mentionner qu'il y a toujours 230 000 Serbes et autres non-Albanais déplacés qui ne peuvent regagner leurs foyers, pas parce qu'ils ne le veulent pas, mais parce que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et la KFOR ne peuvent leur garantir une sécurité et une liberté de circulation. D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ces six dernières années, près de 12 000 personnes déplacées, dont 5 000 Serbes, sont retournées chez elles. Toutefois, malgré l'appui au retour proclamé officiellement à plusieurs reprises, une autre année de retour, comme on l'appelle, passe et on ne voit aucun résultat.

Les personnes susceptibles de rentrer chez elles font toutes plus ou moins la même chose : elles vont visiter leur maison brûlée et les tombes profanées. Nous espérons sincèrement que cette année il y aura un changement et que les représentants de la MINUK et des Institutions provisoires d'administration autonome conviendront de signer avec nous un protocole sur les retours organisés qui pourrait rompre l'impasse, lancer le processus et le rendre plus efficace. Cela impliquerait des mesures plus énergiques pour l'éviction des usurpateurs de biens serbes. En outre, il faut savoir que sur les 27 000 décisions rendues par les tribunaux ces six dernières années sur la restitution de biens usurpés à leurs propriétaires légaux, seules 300 ont été mises à exécution.

Le rapport aurait également dû comprendre des données sur les 150 églises et monastères serbes démolis et brûlés, dont 60, des sites de la plus grande importance, jouissent de la plus haute protection. Ces sites sacrés, qui n'ont pas encore été reconstruits, sont peu à peu démantelés, brique par brique, et toute trace de leur existence est en train d'être détruite.

Le rapport ne mentionne pas le fait que l'Assemblée et le Gouvernement du Kosovo-Metohija ne sont pas véritablement multiethniques, car les communautés non albanaises n'y sont pas protégées contre la mise à l'écart. Les Serbes du Kosovo-Mitohija participent à ces institutions, dans lesquelles ils ont une chance de réaliser leurs objectifs et de promouvoir leurs intérêts vitaux, notamment dans les municipalités où ils ont remporté les dernières élections locales. Le rapport ne mentionne pas non plus la privatisation illégale des biens serbes, qui se poursuit en l'absence de toute stratégie pour une relance économique ou pour trouver des solutions au problème du chômage élevé. Le rapport ne parle pas suffisamment du problème du crime organisé, un problème que même les partis parlementaires albanais considèrent comme un mal qui s'infiltre dans tous les segments de la vie dans la province.

Je pense que le Conseil conviendra que les rapports ne doivent pas être rédigés pour ne satisfaire qu'une seule partie. Mais, indépendamment des rapports qui embellissent la réalité au Kosovo-Metohija, je voudrais saisir cette occasion pour signaler un autre aspect inquiétant des activités de l'administration des Nations Unies dans la province, dont le mandat est d'appliquer la résolution 1244 (1999) de façon impartiale. Malheureusement, les mesures prises récemment nuisent considérablement à la crédibilité non seulement de la MINUK, mais de l'ONU en général, et mettent en doute l'impartialité du rôle qu'elles devraient jouer à l'avenir. Lorsque l'on fait la demande politiquement sensible d'obtenir un code international spécial, un code international spécial pour l'aéroport de Pristina, et lorsque des représentants des Institutions provisoires effectuent des visites internationales en l'absence de responsables de la MINUK et prennent d'autres initiatives de ce genre, donnant ainsi l'impression à la communauté internationale que le Kosovo-Metohija est une entité complètement distincte, on sert les intérêts d'une seule communauté vivant dans cette province et on la favorise, en violation grave de la résolution 1244 (1999) et préjugeant ainsi du statut futur de la province.

L'initiative récemment prise au sujet de la création du Forum du Kosovo, censé consolider les dirigeants albanais du Kosovo-Metohija et leur fournir un cadre dans lequel se préparer à des négociations sur le statut futur, confirme mes dires. Je voudrais rappeler au Conseil que la MINUK n'est pas présente dans la province pour servir les objectifs et les intérêts d'une seule communauté, indépendamment de la taille de cette communauté donnée et indépendamment des

conséquences que pourrait impliquer l'insatisfaction de cette communauté si leurs demandes unilatérales n'étaient pas satisfaites.

Il est tout à fait humain de vouloir montrer les points positifs, et je peux le comprendre. De même, je peux comprendre le besoin qu'a la communauté internationale de porter son attention et de consacrer ses ressources à d'autres foyers de tension dans le monde. Cependant, je rappellerai une fois de plus qu'en rédigeant des rapports qui embellissent la réalité et ne servent qu'à satisfaire ces besoins, un mauvais compromis est fait pour la majorité albanaise. Cela ne conduira pas à la réalisation d'une société moderne, démocratique et multiethnique – ce que nous avons défini, dès le départ, comme étant notre objectif commun.

Nous nous félicitons donc de la démarche équilibrée que le Secrétaire général a adoptée dans son évaluation et ses recommandations politiques.

Comme toujours, les autorités de Belgrade essayent de faciliter la réalisation de cet objectif commun en adoptant une démarche constructive, et nous sommes unis dans notre conviction selon laquelle œuvrer en faveur d'une société réellement démocratique et multiethnique est la seule voie à suivre. À ce stade, toutefois, je voudrais souligner que la pierre angulaire de la politique d'État de Belgrade est que les frontières ne peuvent pas être modifiées et que, dans la quête d'une solution au statut futur du Kosovo-Metohija, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Serbie et de l'Union de Serbie et Monténégro ne sauraient être mises en doute.

Nous sommes prêts à rechercher, en coopération avec tous les acteurs internationaux et par le dialogue direct avec Pristina, une solution pacifique, globale et permanente au problème du Kosovo-Metohija, qui passe par la pleine application de la résolution 1244 (1999). Le Président et le Premier Ministre de la République de Serbie ont invité le Président et le Premier Ministre du Kosovo-Metohija à un dialogue direct.

Bien qu'il n'y ait eu aucune réponse positive de Pristina, l'invitation à un dialogue sincère, sans conditions, est toujours valable. Il devrait se concentrer sur le cœur même du problème, car nous pensons qu'un dialogue direct est la seule option possible si nous voulons trouver des solutions aux problèmes que connaissent nos citoyens vivant dans la province. Nous espérons que les dirigeants des Albanais du Kosovo-Metohija feront, dans ce cas également, preuve d'une conscience politique croissante et d'une volonté de dialogue. Comme nous l'avons annoncé à la dernière séance, nous avons réactivé le Groupe de travail sur les personnes portées disparues ou enlevées, le Groupe de travail pour les retours et le Groupe de travail sur l'énergie, comme il a été convenu durant le processus de Vienne, tandis que la réactivation du Groupe de travail sur le transport et les communications est prévue dans les semaines à venir.

Nous sommes actuellement en train de définir les modalités de participation aux travaux du groupe de travail sur la décentralisation – un groupe de travail que nous considérons comme l'indicateur le plus important du caractère multiethnique des Institutions provisoires d'administration autonome. Nous avons également proposé la création de deux groupes de travail pour un dialogue technique, un groupe de travail sur la privatisation et un groupe de travail pour la protection de l'environnement, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Pendant toutes les discussions que nous avons récemment tenues avec des représentants de la communauté internationale au sujet du rythme du processus de recherche d'une solution aux problèmes du Kosovo-Metohija, on nous a assurés qu'il n'y aurait pas d'automatisme dans le processus et que des résultats concrets dans la réalisation de notre objectif commun devraient précéder chaque nouvelle mesure.

Si le rapport présenté aujourd'hui devait être considéré comme une description objective de la situation sur le terrain, l'action que, jusqu'à présent, nous avons résolument écartée, serait automatiquement mise en œuvre. S'il est procédé à une évaluation officielle basée sur ce rapport – alors qu'en réalité les normes n'ont pas été adéquatement respectées – nous espérons que le nouvel Envoyé spécial chargé d'évaluer les progrès réalisés fera preuve d'une très grande impartialité et d'intégrité personnelle et qu'il aura suffisamment de courage pour montrer la situation au Kosovo-Metohija telle qu'elle est.

Il serait contreproductif d'entamer les discussions sur le statut avant que les normes – les dispositions fondamentales de la résolution 1244 (1999) – soient concrètement mises en œuvre. Selon les indicateurs pertinents, le Kosovo-Metohija est bien loin de cette mise en œuvre. Toutefois, si l'on décidait d'entamer les

pourparlers sur le statut futur en dépit de la situation, ces discussions seraient marquées par l'extrémisme des dirigeants albanais qui auraient l'impression fausse que la communauté internationale cède à leur politique de nettoyage ethnique. La question du statut futur doit être résolue par le biais d'accords et de compromis, mais avant tout, dans le plein respect du principe international fondamental de la préservation de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Serbie et de la Communauté étatique de Serbie-et-Monténégro.

Comme l'a récemment dit un haut responsable d'un pays puissant, les panneaux indicateurs de l'avenir sont posés en toute hâte au Kosovo-Metohija. Et il ne tient qu'à nous tous que ces panneaux mènent les communautés serbes et autres communautés non albanaises vers une société moderne, démocratique et pluriethnique et la région vers la stabilité et un avenir au sein de l'Union européenne sans que les frontières internationalement reconnues soient modifiées.

M. de La Sablière (France) : Le Représentant permanent du Luxembourg prononcera tout à l'heure une intervention au titre de la Présidence de l'Union Européenne et je m'y associe par avance.

Je voudrais tout d'abord saluer votre présence, Monsieur le Ministre, à la présidence cette séance importante; remercier M. Nebojša Čović, Président du Centre de Coordination pour le Kosovo, pour sa présence et son intervention; et remercier aussi M. Søren Jessen-Petersen pour son exposé et pour le travail que lui et les personnels de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) accomplissent sur le terrain.

Nous avons devant nous un excellent rapport du Secrétaire général sur la situation au Kosovo (S/2005/335 et Corr.1). La France partage pleinement ses constats sur les progrès significatifs réalisés par les Kosovars. Je me félicite en particulier que la sécurité soit aujourd'hui rétablie dans l'ensemble du Kosovo, grâce à l'effort de tous et particulièrement de la Force de paix au Kosovo (KFOR), qui fait admirablement son travail. Des efforts importants sont encore nécessaires dans beaucoup de domaines, comme le souligne justement le Secrétaire général, mais nous sommes conscients que la mise en œuvre des « normes pour le Kosovo » sera un effort de longue haleine. L'essentiel est d'avoir engagé cet effort et de le soutenir.

La France mesure aussi la valeur des « signes encourageants » venus de Belgrade et s'en réjouit. Nous savons combien, après des années d'épreuves, il est difficile d'accomplir des gestes de réconciliation. Mais cela est indispensable si nous voulons hâter la solution du dernier conflit au cœur de l'Europe. L'offre du Président Tadic de rencontrer prochainement le Président Rugova, mais aussi le projet de rencontre entre les Premiers Ministres de Serbie et du Kosovo sont encourageants. Pristina et Belgrade doivent intensifier leurs contacts à tous les niveaux, politiques et techniques.

Je voudrais aussi réaffirmer notre souhait de voir la Serbie-et-Monténégro être pleinement associée au processus de négociation qui se dessine. En retour, il faudrait que les autorités à Belgrade en finissent avec une tactique d'obstruction qui empêche les Serbes du Kosovo de participer aux institutions publiques du Kosovo. La politique de la chaise vide comporte un risque majeur, celui que l'histoire du Kosovo s'écrive sans les Serbes du Kosovo. Nous en appelons à la raison dans ce moment crucial où va se jouer le sort de ce territoire.

La France soutient la recommandation du Secrétaire général des Nations Unies de lancer l'évaluation globale et de nommer un envoyé spécial à cet effet. Le Conseil s'est en effet engagé en décembre 2003 dans une stratégie globale visant à sortir, en pleine conformité avec la résolution 1244 (1999), d'un statu quo qui n'est pas supportable. Un des éléments clefs de cette stratégie consiste à effectuer un bilan global de la mise en œuvre des normes à la mi-2005. Le moment est venu de dresser objectivement, sereinement, ce bilan. C'est une question de cohérence pour le Conseil et pour la communauté internationale.

Je voudrais souligner que le résultat de cette évaluation globale n'est pas acquis d'avance. Ce n'est pas une simple clause de style. Il faudra laisser à l'Envoyé spécial le temps nécessaire pour faire son travail, sans l'enfermer dans un calendrier artificiel. Nous devrons ensuite délibérer sur la suite à donner à ses recommandations. Nul ne peut les préjuger. Ce sont les progrès qui détermineront le calendrier.

Mon pays soutient aussi les conditions que le Secrétaire général fixe pour la poursuite du processus. Tout d'abord, les progrès doivent s'intensifier, en particulier dans les domaines prioritaires touchant les droits des Serbes au Kosovo. Il s'agit en clair de savoir

si et comment les Serbes du Kosovo pourront continuer à vivre au Kosovo ou à y revenir, dans des conditions conformes au droit, à l'équité et aux normes qui prévalent aujourd'hui en Europe. De grands efforts doivent encore être faits pour rendre pleinement effectifs les droits des Serbes du Kosovo dans les domaines tels que la liberté de circulation, les conditions de base favorables au retour des réfugiés et des personnes déplacées – notamment la question des droits de propriété et celle de l'économie –, et la protection des lieux serbes de culte et de mémoire.

Nous attendons aussi des progrès concrets décisifs dans le domaine de la décentralisation. Mais ne nous y trompons pas : c'est un enjeu pour le Kosovo dans son ensemble, et pas seulement pour une minorité. Il serait regrettable que des confrontations ethniques ou des luttes politiciennes partisanes retardent la réalisation de cet objectif clef pour la modernisation des institutions publiques kosovares.

Je voudrais souligner que nous maintiendrons une grande vigilance sur ces questions, en particulier grâce aux rapports trimestriels que le Secrétaire général continuera à fournir au Conseil de sécurité. Je forme l'espoir que nous pourrons continuer à avancer dans le règlement de ce conflit pour le bénéfice de tous les habitants du Kosovo et de toute la région.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation est très heureuse, Monsieur le Ministre de vous voir présider personnellement ces deux séances consécutives et importantes du Conseil. Comme je le montrerai tout à l'heure, il semble qu'il existe plus d'un lien entre ces deux séances.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport soigneusement équilibré sur la situation au Kosovo (S/2005/335 et Corr.1).

Je voudrais également remercier le Représentant spécial de son exposé d'aujourd'hui, du travail qu'il réalise au Kosovo et de l'analyse technique utile qu'il nous a proposée de l'application des normes.

Comme toujours, nous tenons à exprimer notre satisfaction et notre gratitude aux hommes et aux femmes de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et à ses partenaires sur le terrain – l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – ainsi qu'à la Force au Kosovo (KFOR). La Roumanie tient à assurer le Représentant spécial de tout son soutien. Je me félicite également de la participation à cette importante séance du représentant de la Serbie-et-Monténégro, M. le Ministre Nebojša Čović, Président du Centre de coordination pour le Kosovo-Metohija.

La Roumanie s'associe pleinement à la déclaration qui va être prononcée sous peu par l'Ambassadeur du Luxembourg, M. Hoscheit, au nom de l'Union européenne.

La Roumanie constate avec plaisir que la politique des « normes avant le statut », mise en place en application de la résolution 1244 (1999), commence à porter ses fruits. Nous nous félicitons, à cet égard, de l'affirmation de la tendance en matière d'application des normes qui est décrite par le Secrétaire général dans son rapport. Nous saluons, en particulier, la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et la maturité politique croissante dont font preuve actuellement les dirigeants du Kosovo. La Roumanie convient avec le Secrétaire général que les normes ont avant tout une valeur intrinsèque. Elles constituent la marche à suivre non seulement en ce qui concerne le processus politique appelé à définir le statut futur du Kosovo, mais également pour le lien même avec la famille européenne et l'intégration à cet ensemble.

Les indications tendant à marquer un investissement croissant de Belgrade et de Pristina dans le dialogue sectoriel sont encourageantes mais la volonté qui a été récemment exprimée d'engager aussi un dialogue politique devra être dûment appuyée pour pouvoir se concrétiser. Nous encourageons les Institutions provisoires d'administration autonome et les habitants du Kosovo, toutes ethnies confondues, à poursuivre et à intensifier les efforts en vue d'instaurer un Kosovo stable, démocratique, tolérant et véritablement multiethnique et nous appuyons ces efforts. Toutefois, le jour où un Serbe ou un Albanais du Kosovo pourra circuler librement, sans crainte et en toute dignité partout au Kosovo n'est pas encore arrivé. C'était l'une des promesses de la résolution 1244 (1999) et le Conseil de sécurité doit s'y tenir.

À cet égard, nous partageons la préoccupation exprimée par le Secrétaire général quant aux insuffisances qui subsistent dans chacune des catégories de normes, à commencer par les domaines prioritaires clefs. Il reste encore beaucoup à faire et nous devons enregistrer des résultats plus concrets, tangibles, dans de nombreux domaines, tels que le

retour des réfugiés, la liberté de circulation, l'état de droit et la protection et la préservation du patrimoine religieux et culturel. Les autorités provisoires du Kosovo doivent accélérer la mise en œuvre de la politique en matière de normes.

Étant donné la situation actuelle au Kosovo et compte tenu que l'incertitude, outre qu'elle n'est pas bénéfique à la stabilité régionale, n'encourage pas non plus les efforts soutenus nécessaires à la création d'un climat de tolérance et de démocratie, un examen complet de l'application des normes pourrait être engagé, comme le recommande le Secrétaire général. Nous estimons qu'il faudrait considérer cet examen comme un moyen d'encourager la poursuite de l'application des normes en montrant quels domaines spécifiques doivent être traités de la façon la plus urgente. Nous estimons également que le Conseil doit viser plus loin que ce premier examen complet et planifier la poursuite du mécanisme d'examen.

Le processus au Kosovo est d'une importance primordiale pour l'ensemble de la région et il est compréhensible qu'il soit suivi avec une grande attention par les dirigeants politiques et l'opinion publique de l'Europe du Sud-Est. Récemment, les chefs d'État et de gouvernement des pays participant au Processus de coopération d'Europe du Sud-Est réunis à Bucarest ont exprimé leur appui à la pleine application de la politique en matière de normes et au respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Ils ont appelé à la reprise d'un dialogue constructif entre Pristina et Belgrade. Les dirigeants de l'Europe du Sud-Est ont également souligné la grande importance pour la stabilité d'ensemble de la région du processus d'évaluation des normes, du commencement des négociations sur le statut futur du Kosovo et de la mise en place d'une société démocratique et multiethnique au Kosovo. Nous pensons que nous avons ici l'expression très claire d'une véritable « voix de la région » sur ce que celle-ci attend concernant le Kosovo. La question dont le Conseil est saisi aujourd'hui a manifestement été considérée comme hautement prioritaire dans l'ordre du jour de la présidence roumaine du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est et nous voulons croire que le même type d'attention lui sera accordé par la présidence grecque actuelle dans ses activités.

La Roumanie considère qu'il convient de mettre en place des mécanismes efficaces pour lutter contre la criminalité organisée et promouvoir une croissance économique durable au Kosovo. De façon plus générale, nous pensons qu'il n'y a pas de solution pour la région, et notamment pour la Serbie-et-Monténégro, en dehors d'une solution européenne et euroatlantique. On a constaté dernièrement des signes encourageants de progrès dans cette direction. L'ouverture de perspectives européennes et euroatlantiques à la Serbie-et-Monténégro et au Kosovo facilitera le processus et permettra de compter sur un comportement positif de leur part et une plus grande volonté de mener à bien les réformes nécessaires.

Plus particulièrement, la Roumanie considère qu'un dialogue de fond entre Pristina et Belgrade et entre les diverses communautés du Kosovo – surtout sur les questions politiques – est essentiel à ce stade. Un tel dialogue doit contribuer non seulement à la progression du processus politique mais également à l'amélioration du climat de confiance. À cet égard, la Roumanie se félicite de l'ouverture au dialogue manifestée récemment par les hautes autorités de la Serbie-et-Monténégro et de la Serbie. Dans le même ordre d'idées, nous appelons les représentants serbes du Kosovo à assumer leur rôle dans la vie politique kosovare. De fait, nous n'envisageons pas de solution efficace et viable pour le Kosovo qui ne soit pas fondée sur un dialogue véritable et un compromis entre toutes les parties concernées.

Hier, le Conseil a examiné, dans le cadre d'une initiative particulièrement opportune de la présidence danoise, les questions de la consolidation de la paix et de la prévention des reprises de conflit. Sur la question qui nous occupe aujourd'hui, la meilleure proposition que nous voyions pour les Balkans occidentaux en matière de consolidation de la paix est de les associer aux processus européen et euroatlantique d'intégration. Ce que la Roumanie souhaite voir, dans les Balkans occidentaux, c'est une sécurité et une stabilité durables, fondées sur la démocratie, la liberté et la tolérance. C'est un défi complexe dont le Kosovo est un point nodal. Pour le relever, il faudra que toutes les parties concernées fassent preuve d'engagement, de maturité politique, de volonté de dialogue et de vision.

J'aimerais terminer en demandant au Représentant spécial de nous donner quelques éléments supplémentaires sur les mesures adoptées au Kosovo pour lutter contre la criminalité organisée, qui est un problème important pour la région tout entière.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, de sa présentation instructive et complète du rapport du Secrétaire général sur le Kosovo. Je saisis cette occasion pour l'assurer de nouveau de tout l'appui du Brésil dans l'excellent travail qu'il réalise à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK).

Alors que le Kosovo se rapproche du moment décisif, dont les conséquences seront importantes pour l'ensemble de la région des Balkans, nous trouvons encourageants les signes d'une sensibilisation accrue au sein de la population et des dirigeants du Kosovo à l'importance de l'effort qui les attend. La détermination croissante dont font preuve les Institutions provisoires à remplir les conditions nécessaires au commencement des pourparlers sur le statut final est un signe salutaire de maturité politique. Le rapport du Secrétaire général et l'exposé du Représentant spécial soulignent qu'une proportion importante des objectifs en matière de normes ont été atteints. Cela améliore les perspectives d'un lancement cette année des pourparlers sur le statut.

Heureusement, depuis la regrettable flambée de violence de l'année dernière, les Institutions provisoires d'administration autonome ont intensifié leurs efforts en vue de la mise en œuvre des normes. Des efforts systématiques ont été menés pour améliorer la situation des communautés minoritaires de la province, afin de remplir une condition préalable essentielle pour progresser sur la voie du processus qui déterminera le statut du Kosovo.

Le dialogue entre Pristina et Belgrade s'est aussi quelque peu amélioré. Nous nous félicitons de la reprise des travaux des groupes de travail sur les personnes disparues, l'énergie, le retour des personnes déplacées et les transports et télécommunications. Et en ce qui concerne la nécessité impérieuse de réformes économiques, des pas encourageants ont été franchis dans le processus de privatisation et sur la voie de l'intégration économique dans la région. Il reste toutefois fort à faire si l'on regarde la situation économique calamiteuse du Kosovo, qui reste confronté à un taux de chômage de plus de 60 %.

Malgré tous les éléments positifs, nous devons résister à la tentation d'évaluer la situation de façon excessivement optimiste. Le Secrétaire général nous prévient sans ambages qu'aucune des huit normes n'a jusqu'à présent été entièrement réalisée. La situation des minorités reste préoccupante, surtout en termes de liberté de déplacement et d'accès à la justice. De plus, les réfugiés et personnes déplacées continuent à vivre des situations dramatiques, tandis que les lenteurs dans le processus des retours empêchent la réalisation de la norme concernée. Il reste aussi beaucoup à faire en ce qui concerne le respect de l'état de droit, la réforme de l'administration locale et la possibilité pour tous les citoyens de jouir de l'ensemble de leurs droits fondamentaux.

Le Gouvernement du Kosovo n'est pas seul à porter la responsabilité de ce processus. Les minorités, notamment la minorité serbe, ont l'obligation fondamentale de s'impliquer pleinement dans la recherche de solutions, en tirant parti de toutes les occasions de participer aux institutions du Kosovo. Belgrade doit encourager les Serbes à saisir ces occasions.

Le Conseil de sécurité doit rester attaché à la résolution 1244 (1999) et à la politique des « normes avant le statut », d'après laquelle des progrès décisifs sur la voie de la mise en œuvre des normes sont une condition préalable à la définition du statut final.

Nous pensons que nommer un Envoyé spécial chargé de mener la démarche d'évaluation dès cette année, comme le Secrétaire général en a l'intention, permettra d'indiquer le chemin à suivre. En menant des consultations avec les parties et la communauté internationale, l'Envoyé spécial sera en mesure de parvenir à une évaluation indépendante des progrès réalisés à ce jour. L'évaluation du niveau d'application des normes permettra de déterminer si les conditions propices au lancement des pourparlers sur le statut définitif sont réunies.

Plus que jamais auparavant, tout gel de la situation actuelle au Kosovo aboutirait à une détérioration supplémentaire de conditions politiques, sociales et économiques déjà difficiles. Le processus d'examen doit donc être mené avec le plus grand sérieux. Avant tout, ses conclusions et résultats ne doivent pas être anticipés ou considérés comme établis. Aucune des parties ne doit être autorisée à exercer une influence indue sur les résultats de l'examen en proférant quelque menace que ce soit, et le Conseil doit indiquer sans ambages qu'une nouvelle flambée de violence ne sera pas récompensée.

La persévérance dont a fait preuve le Groupe de contact dans ses efforts de médiation en vue d'un dialogue et d'une compréhension entre les parties a permis de faire avancer l'ensemble du processus. La paix au Kosovo doit en définitive s'appuyer sur une campagne qui touche le cœur de la population. En guérissant les blessures du passé et en rebâtissant les ponts entre les différentes communautés, il sera possible de créer un environnement plus favorable à la tolérance. Toutes les parties doivent être prêtes à œuvrer en faveur d'un compromis capable de transformer le Kosovo de source d'instabilité en modèle de coexistence pacifique entre groupes ethniques.

M. Vassilakis (Grèce) *(parle en anglais)* : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur la situation au Kosovo (S/2005/335 et Corr.1). Nous remercions aussi son Représentant spécial, M. Jessen-Petersen, de son exposé riche en informations et, je dois dire, très franc. Je souhaite aussi la bienvenue à M. Čović, Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

La Grèce s'associe pleinement à la déclaration qui sera prononcée tout à l'heure par le représentant du Luxembourg au nom de l'Union européenne.

Je suis sûr que tous les membres connaissent la phrase du philosophe grec Héraclite « *Ta panta rhei* – Tout est mouvement ». Au cours des dernières années, nous avons fréquemment entendu l'expression de « feuille de route ». À la lecture du rapport du Secrétaire général (S/2005/335 et Corr.1), nous estimons que ces deux expressions conviennent aux récentes évolutions au Kosovo. En d'autres termes, depuis notre dernière séance sur cette question en février (voir S/PV.5130), il y a eu du mouvement. Dans l'ensemble, la situation reste contrastée : il y a eu de nouveaux progrès, mais il reste des retards; les choses avancent sur certains fronts, mais piétinent dans d'autres domaines. Comme le signale le Secrétaire général dans son rapport, aucune des normes n'a encore été entièrement atteinte et de graves lacunes subsistent dans des domaines clefs. Un travail considérable nous attend encore. Abordons ce processus les yeux grands ouverts.

La décentralisation représente à bien des égards la clef du succès, dans la mesure où elle permettra de rétablir la confiance et autorisera les retours. Cependant, on a laissé ralentir ce processus, à tel point qu'il est pratiquement à l'arrêt. Une excuse facile peut être formulée : la décentralisation ne figure pas formellement parmi les huit normes à mettre en œuvre. Mais nous savons tous, et le rapport du Secrétaire général le précise clairement, qu'il s'agit d'une mesure clef dans l'édification du nouveau Kosovo. Elle le demeure, indépendamment des normes – et elle permettrait d'atteindre plusieurs d'entre elles plus facilement. Dans ce contexte, nous nous félicitons de voir pour la première fois des Serbes du Kosovo prendre part aux travaux du groupe de travail chargé de la question.

Sur l'important front des retours, aucun progrès significatif n'a été signalé. Il n'y a pas d'alternative acceptable à la réussite dans ce domaine. De toute évidence, les efforts en cours doivent être renforcés. De plus, répétons-le une fois de plus, les Serbes du Kosovo doivent se réimpliquer dans un dialogue complet à tous les niveaux avec les Institutions provisoires d'administration autonome; ils doivent faire la preuve de leur détermination de s'intégrer dans la société kosovare.

D'après le rapport, des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la liberté de déplacement, ainsi que dans la situation en matière de sécurité. Mais le système de transport intégré n'a toujours pas vu le jour; la politique de tolérance zéro pour les actes qui menacent cette liberté doit être appliquée pleinement et de toute urgence.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de la signature du protocole d'accord sur la reconstruction des édifices religieux serbes orthodoxes endommagés au cours des émeutes de mai 2004. Il s'agit là d'un signe encourageant de la volonté des dirigeants du Kosovo de tendre la main aux Serbes du Kosovo.

Des mesures encourageantes ont aussi été prises sur la voie de la reconstruction économique. Les progrès dans le processus de privatisation sont fort tardifs mais néanmoins tout à fait bienvenus. Espérons que le rythme de la reprise va s'accélérer à mesure que les nécessaires réformes structurelles seront menées à bien.

La perspective régionale doit être exploitée au maximum. À cet égard, il est nécessaire de réétudier les objectifs de coopération économique définis au sein du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est afin

de déterminer comment le Kosovo peut être inclus dans ces objectifs. La Grèce, en tant qu'acteur régional et actuel Président du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, joue un rôle actif en faveur de l'approfondissement de la coopération dans la région.

La situation politique interne au Kosovo reste véritablement préoccupante. Le peuple kosovar a certes fait preuve d'une remarquable maturité politique lorsque l'ancien Premier Ministre Haradinaj a été inculpé et que celui-ci s'est rendu volontairement au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Depuis lors, un nouveau Gouvernement de coalition a pris la relève; la transition s'est faite sans heurts et de façon ordonnée.

Néanmoins, les zizanies et les tensions internes ont continué, ainsi que les violents incidents, qui sont une conséquence de ce type d'atmosphère. Si nous laissons se détériorer la situation, cela aura inévitablement une incidence sur la tournure des événements. La création d'une société démocratique au Kosovo est un préalable fondamental à la stabilité future de toute la région. Ceci ne saurait être ignoré.

Ayant à l'esprit les progrès réalisés sur tous les aspects de la stratégie proposée en novembre 2004 et les efforts accomplis par les Institutions provisoires, le Secrétaire général en a conclu qu'un examen global devrait être entrepris cet été. L'examen devra être mené conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999) et aux déclarations présidentielles pertinentes du Conseil de sécurité. Tout compte fait – et à très juste titre – nous partageons l'avis du Secrétaire général selon lequel nous pourrions passer au lancement de cet examen global.

Cette nouvelle étape du processus ne signifiera pas toutefois que l'objectif de l'application des normes a été atteint. Au contraire, pour les Institutions provisoires, cela devrait vouloir dire de passer à la vitesse supérieure. Les attentes de la communauté internationale ne seront pas toujours à leur niveau actuel mais augmenteront avec le temps; les réalisations de Pristina devraient en être à la hauteur.

La reprise du dialogue sur les questions pratiques entre Belgrade et Pristina montre la voie à suivre pour l'avenir. Nous comptons que ce dialogue reprendra sous peu à tous les niveaux. Les invitations adressées par le Président Tadic et le Premier Ministre Kostunica au Président Rugova et au Premier Ministre Kosumi, respectivement, sont une initiative dont nous nous félicitons et qui mérite notre plein appui. Alors même que nous pressons Belgrade d'engager le dialogue avec les autorités provisoires, nous devons à présent faire clairement savoir aux Institutions provisoires qu'elles ne peuvent plus se soustraire à un dialogue direct avec Belgrade.

La Grèce a lancé une série d'initiatives diplomatiques visant à promouvoir le dialogue entre les parties sur la base du principe du règlement pacifique des différends par le biais de règlements négociés. Dans ce contexte, le Premier Ministre de la Grèce a récemment effectué une visite dans la région, y compris à Belgrade et à Pristina.

Nous espérons que le Kosovo deviendra un jour un participant sur un pied d'égalité dans la stabilité et de la prospérité de la région – une partie intégrante de la famille européenne élargie. Rien de moins que la réalisation complète de tous les objectifs est donc la condition préalable.

M. Mercado (Philippines) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je m'associe aux autres délégations pour vous souhaiter la bienvenue à la présidence du Conseil. Je tiens également à féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), l'Ambassadeur Søren Jessen-Petersen, ainsi qu'à le remercier d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général et de nous avoir fait le point sur la situation au Kosovo. Nous souhaitons également la bienvenue au Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M. Nebojša Čović.

Les Philippines sont encouragées par l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle un grand nombre de progrès ont été réalisés dans les efforts pour promouvoir la pluriethnicité au Kosovo, et nous espérons que cette dynamique préparera la voie à l'ouverture au plus tôt des entretiens sur son statut final. Nous relevons avec satisfaction les progrès enregistrés dans l'application de normes telles que les institutions démocratiques opérationnelles, la libre circulation, les retours durables et les droits des minorités. Nous sommes également réconfortés par la détermination des dirigeants kosovars de poursuivre l'application de ces normes et d'autres.

Les Philippines se félicitent de la reprise du dialogue direct sur les questions pratiques entre

Belgrade et Pristina après une pause de plus de 12 mois et la volonté exprimée par Belgrade de s'engager dans cet important processus. Nous attendons avec intérêt les rencontres prévues entre le Président Tadic et le Président Rugova et entre le Premier Ministre Kostunica et le Premier Ministre Kosumi, et nous espérons que ces contacts de haut niveau contribueront de manière constructive au processus.

Toutefois, les Philippines partagent l'évaluation du Secrétaire général et du représentant de la Serbie selon laquelle beaucoup reste encore à faire dans l'application des normes. Certes, ces efforts ne seront peut-être pas suffisants pour aboutir au règlement immédiat du statut final du Kosovo, mais nous sommes convaincus que la volonté politique nécessaire pourra être trouvée dans les jours et les semaines à venir pour catapulter le processus dans la bonne direction.

Le Kosovo est la dernière pièce du puzzle des Balkans, et il est de la plus haute importance que tous les acteurs y prennent part de façon constructive afin d'ajouter le plus rapidement possible la dernière pièce au puzzle. À cet égard, les Philippines appuient sans réserve la proposition du Secrétaire général d'entreprendre un examen global de l'application des normes au cours des semaines à venir. Nous nous félicitons également de l'heureuse issue de la réunion à Londres lundi dernier du Groupe de contact, qui a approuvé l'examen global proposé par le Secrétaire général. Cependant, la communauté internationale doit également faire clairement savoir que l'examen global a été proposé en partant du principe que les dirigeants kosovars continueraient de progresser dans l'application des normes. Les discussions sur le statut final du Kosovo seront donc tributaires des conclusions de l'examen.

Les dirigeants du Kosovo détiennent la clef de l'avenir. S'ils veulent ouvrir la porte menant au statut final, ils devront réaliser d'importantes avancées dans l'application des normes dans les semaines et les mois à venir. Ils devront démontrer collectivement une détermination véritable et concrète de créer une société au sein de laquelle toutes les communautés peuvent coexister pacifiquement et dans laquelle les droits des membres de tous les groupes minoritaires kosovars sont respectés, protégés et garantis. Les Institutions provisoires doivent redoubler d'efforts pour convaincre les Serbes du Kosovo de participer au processus. Pendant ce temps, Belgrade doit aussi contribuer à faire avancer le processus.

Le Kosovo ne peut laisser son passé dicter son présent et son avenir. Dans son rapport au Conseil de sécurité (S/2005/335), le Secrétaire général prend note des principes, énoncés par le Groupe de contact, qui président à toute solution relative au statut final du Kosovo excluant la partition du Kosovo, son union avec tout pays ou toute région d'un pays, et le retour à la situation d'avant mars 1999. À mesure qu'approche le moment de décider du sort du Kosovo, ma délégation est d'avis que le Conseil devrait commencer par réfléchir à sa stratégie de sortie pour la province. L'avenir du Kosovo est bel et bien en vue, mais c'est aux dirigeants du Kosovo et à sa population qu'il appartient de déterminer comment et quand ils y parviendront. Nous, au sein de la communauté internationale, devons continuer à les encourager et à leur montrer la voie à suivre.

Enfin, je voudrais une fois encore exprimer l'appui de ma délégation à la recommandation faite auparavant que le Conseil de sécurité envoie une mission au Kosovo soit avant, pendant ou après l'examen global. Il importe que les membres du Conseil aient une solide compréhension de la situation sur le terrain, si jamais le statut final du Kosovo devait être abordé.

M. Manongi (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Nous nous associons aux orateurs précédents pour saluer le rapport du Secrétaire général et féliciter le Représentant spécial, M. Jessen-Petersen, pour son exposé. Nous saluons nous aussi la présence ce matin du Ministre de la Serbie-et-Monténégro.

Nous sommes encouragés par les succès clefs dans l'application des huit normes définies pour le Kosovo, et appelons le Gouvernement et tous les autres acteurs à s'efforcer de réaliser les autres objectifs prioritaires fixés dans le rapport sur l'évaluation technique.

Nous aussi rendons hommage au calme avec lequel les Kosovars ont réagi à la récente mise en examen de l'ancien Premier Ministre Haradinaj. Nous sommes soulagés que nos craintes ne se soient pas réalisées. Leur réaction est pour nous l'illustration d'une maturité politique croissante au Kosovo. Toutefois, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de tensions avivées entre gouvernants et opposition. Nous demandons instamment aux politiciens et aux partis politiques rivaux du Kosovo de coopérer pour consolider les

progrès sur la voie de l'unité et du statut final du Kosovo.

Nous notons que les efforts visant à réformer l'administration locale ont été retardés. À notre avis, ces faits négatifs ne font que compromettre l'évolution des institutions importantes qui sont essentielles pour un gouvernement autonome véritable. Ces retards ne devraient être tolérés ni par les parties kosovares ni par quiconque, car ils ne peuvent qu'engendrer l'instabilité. Nous le savons, car c'est bien trop courant dans les zones de conflit dans notre propre région. Les programmes de réforme des administrations locales ne doivent pas attendre les négociations sur le statut définitif. Les retards ne font qu'affaiblir le processus politique. Toutefois, nous avons entendu avec soulagement le Représentant spécial annoncer, ce matin, que des mesures spécifiques étaient en train d'être prises pour éviter de tels retards. Nous nous félicitons de cet engagement renouvelé.

Nous nous félicitons également du dialogue direct qui s'est établi entre Belgrade et Pristina sur des questions concrètes. C'est un pas important vers la normalisation des relations entre les deux parties. La signature du mémorandum d'accord en vue de reconstruire les sites religieux orthodoxes serbes endommagés en mars 2004 est un autre élément positif. C'est dans cet esprit que nous appuyons les efforts que déploie le Représentant spécial en vue d'organiser une rencontre entre le Président Tadic de la République de Serbie et le Président Rugova.

Nous trouvons encourageantes les améliorations dont il est fait état au niveau de la liberté de circulation et de la promotion du retour des personnes déplacées, et nous demandons instamment qu'un climat plus favorable soit mis en place pour permettre davantage de retours.

Nous trouvons également encourageantes les mesures prises en vue d'établir un cadre pour le développement économique du Kosovo et pour son intégration économique dans la région, ce qui permettrait de remédier à ses difficultés économiques et à l'aider à générer des emplois.

Nous sommes également conscients du fait que M. Jessen-Petersen n'a pas une tâche facile et qu'il travaille dans des conditions difficiles. Nous saisissons cette occasion pour le féliciter, ainsi que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, pour le travail, d'après nous, excellent qu'ils accomplissent au Kosovo. Nous félicitons également l'Union européenne et d'autres institutions financières pour leur soutien financier, qui permettra au Kosovo de devenir une économie pleinement opérationnelle et une démocratie.

M. Holliday (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter un bon retour au Conseil au Représentant spécial Jessen-Petersen et le remercier de son excellent exposé. J'aimerais également remercier M. Čović de sa présence parmi nous aujourd'hui et de sa déclaration.

Nous avons atteint un important tournant au Kosovo. Après six années de travail avec le peuple du Kosovo en vue d'établir une société stable et multiethnique, le moment est venu de prendre du recul et d'évaluer les progrès accomplis.

Nous saluons la décision du Secrétaire général d'entreprendre cet été un examen global des progrès réalisés par le Kosovo dans l'application des normes approuvées par l'ONU, ainsi que son intention de nommer un envoyé spécial chargé de procéder à cet examen. Ledit examen couvrira les jalons qui balisent la voie vers une société multiethnique, démocratique et prospère. Il permettra de juger s'il y a eu suffisamment de progrès pour justifier le lancement d'un processus politique en vue de déterminer le statut définitif du Kosovo, qui, depuis six ans, reste indéterminé. Les États-Unis pensent que le Kosovo est sur la bonne voie, mais qu'il doit encore faire un gros effort dans l'application des normes avant l'examen global.

Néanmoins, nous ne devons pas préjuger de l'issue positive de cet examen, ni présumer que le lancement du processus pour le statut définitif s'ensuivra automatiquement. Ces deux éléments dépendront des résultats de l'examen, et ces résultats sont entre les mains des dirigeants du Kosovo, qui doivent continuer de progresser dans l'application des normes.

Des progrès sont nécessaires au niveau de toutes les normes, mais une attention toute particulière devrait être accordée aux normes qui touchent au caractère multiethnique du Kosovo. C'est principalement à la façon dont il traite ses communautés minoritaires que l'on verra si le Kosovo a surmonté les problèmes tragiques du passé et a suffisamment mûri pour permettre au processus sur le statut définitif de commencer. À cet égard, la véritable réforme des autorités locales, ou la décentralisation, sera une

épreuve déterminante. Le lancement sans tarder des projets pilotes déjà annoncés permettrait de montrer la volonté des Institutions provisoires de faire des progrès dans un domaine qui préoccupe réellement les minorités du Kosovo et renforcerait les chances d'une issue positive de l'examen.

À l'approche de l'examen global et des pourparlers sur le statut définitif, nous nous attendons également à ce que la Serbie-et-Monténégro adopte une attitude constructive. Nous nous félicitons des signes préliminaires en ce sens. La décision de Belgrade d'encourager les Serbes du Kosovo à participer aux groupes de travail sur la décentralisation est une mesure favorable, tout comme l'est la reprise du dialogue direct entre Belgrade et Pristina sur d'autres questions essentielles, telles que l'énergie, les personnes disparues et le transport.

Dans d'autres domaines, toutefois, Belgrade continue de décourager les Serbes du Kosovo de regagner leurs sièges à l'Assemblée et leurs postes au sein des institutions du Kosovo et dans la vie politique. Cette attitude ne sert pas les intérêts des Serbes au Kosovo. Nous prions instamment le Gouvernement de Belgrade d'encourager activement les Serbes du Kosovo à participer pleinement à toutes les institutions politiques et à tous les groupes de travail politiques du Kosovo. La participation est le moyen le plus efficace pour les Serbes du Kosovo de promouvoir leurs intérêts au Kosovo.

L'examen global est l'occasion non seulement de rapidement déterminer le statut futur du Kosovo, mais également, pour la Serbie-et-Monténégro, de revendiquer la place qui lui revient de droit au sein des institutions européennes et euroatlantiques. Nous espérons que la Serbie-et-Monténégro saisira cette ouverture en coopérant de façon constructive avec le Kosovo, en maintenant un rôle régional constructif et en s'acquittant des obligations qui lui incombent envers le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Enfin, alors que nous décidons de passer en revue les progrès accomplis par le Kosovo, il convient que l'ONU procède elle aussi à un examen de sa mission au Kosovo afin de déterminer si cette dernière possède l'organisation et la taille lui permettant de relever les défis actuels. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) doit bientôt se retirer, et puisque ses responsabilités sont transférées progressivement aux Institutions provisoires du Kosovo, la taille de la MINUK devrait être ajustée en conséquence.

Une fois de plus, nous voudrions féliciter et remercier le Représentant spécial d'avoir travaillé si durement ces derniers mois.

Merci, Monsieur le Ministre. Je n'ai pas eu l'occasion de vous souhaiter la bienvenue, mais nous sommes très heureux que vous soyez ici.

Sir Emyr Jones Parry (Grande-Bretagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la bienvenue. Je remercie le Secrétaire général de son rapport, ainsi que le Représentant spécial pour son exposé et pour la haute compétence et, je crois, l'impartialité avec lesquelles il a dirigé la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), ainsi que pour l'intégrité avec laquelle il accomplit son travail. C'est un plaisir de recevoir à nouveau M. Čović, et je le remercie de son intervention.

Le Royaume-Uni s'associe à la déclaration que le représentant du Luxembourg va faire ultérieurement au nom de l'Union européenne.

Le Royaume-Uni est d'accord avec l'évaluation du Secrétaire général selon laquelle depuis son dernier rapport, des progrès continuent d'être accomplis dans l'application des normes définies pour le Kosovo, bien qu'il soit clair qu'il en faudra davantage. Les institutions du Kosovo ont réagi avec célérité et calme en élisant un nouveau Gouvernement après l'inculpation par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de l'ancien Premier Ministre Haradinaj. Les appels au calme lancés par le Gouvernement de Belgrade après l'annonce de cette inculpation ont également aidé. Le fait qu'il ait, de son plein gré, démissionné et décidé de se livrer au Tribunal est un exemple de coopération avec le TPIY que d'autres devraient suivre.

J'ai quatre observations à faire sur les priorités fixées pour les mois à venir.

Tout d'abord, le Royaume-Uni se félicite des recommandations du Secrétaire général en vue d'entreprendre cet été un examen global des progrès accomplis par le Kosovo. Nous attendons avec intérêt que soit rapidement nommé un envoyé spécial chargé de procéder à cet examen. Les résultats de cet examen

global ne sont pas acquis d'avance. Les progrès tangibles dans l'application des normes doivent se poursuivre jusqu'à l'examen, pendant et au-delà. C'est aux Institutions provisoires et à toutes les communautés vivant au Kosovo qu'il appartiendra de faire des progrès, avec l'aide de la MINUK, sur l'application des normes s'il devait être décidé, à l'issue de l'examen, qu'il est possible de passer à l'étape suivante et de commencer les négociations sur le statut futur du Kosovo, comme le prévoit la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Toutefois, les normes sont bien davantage qu'un instrument pour les pourparlers sur le statut futur. Elles représentent des questions fondamentales qui seront décisives pour l'avenir du Kosovo et de son peuple, indépendamment des questions relatives au statut.

Deuxièmement, la décentralisation – bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler d'une des normes – est une mesure clef du progrès et un élément important permettant de rassurer les minorités. Il est par conséquent décevant de constater qu'il y a eu très peu de progrès sur les cinq projets pilotes de décentralisation du Gouvernement depuis la dernière fois que le Conseil a discuté du Kosovo, en février. Comme le Groupe de contact l'a indiqué clairement au Premier Ministre Kosumi le 25 mai, les progrès réalisés sur ces projets pilotes avant et pendant l'examen global seront un facteur permettant de déterminer le résultat de cet examen.

Troisièmement, les Serbes du Kosovo doivent pouvoir participer à part entière à la vie politique du Kosovo. Je n'ai pas dit que les Serbes du Kosovo devaient participer à part entière à la vie du Kosovo. Ceci est, je l'espère, évident. J'ai dit qu'ils devaient pouvoir jouer un rôle à part entière.

Le Royaume-Uni se félicite de la reprise d'un dialogue direct entre Belgrade et Pristina sur l'énergie, les personnes disparues et les transports. La participation des Serbes du Kosovo cette semaine aux groupes de travail sur la décentralisation est également un signe encourageant. À notre avis, les autorités à Belgrade devraient désormais encourager activement les Serbes du Kosovo à assumer la place qui leur revient au sein des institutions du Gouvernement du Kosovo. La seule façon de veiller à ce que les intérêts des Serbes du Kosovo soient pleinement pris en considération aujourd'hui et à l'avenir, c'est que ces derniers s'engagent complètement dans la vie politique du Kosovo.

J'apprécie ce qu'a dit le Représentant spécial lorsqu'il a remarqué que la faute ne venait pas du Kosovo, mais les victimes, si. J'ai également entendu les points précis soulevés par M. Čović, mais ce qui me frappe, c'est que la meilleure façon de remédier à ces insuffisances n'est pas d'en discuter dans cette salle. Les intérêts des Serbes seraient mieux servis si Belgrade s'engageait de manière positive dans le processus et encourageait les Serbes du Kosovo à participer pleinement à tous les processus au Kosovo et leur en donnait les moyens.

Quatrièmement, le Royaume-Uni appuie pleinement l'accent mis par le Représentant spécial sur l'importance de la restructuration de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). L'Ambassadeur Kai Eide a été le premier à signaler cela à l'attention du Conseil dans son rapport d'août 2004 (S/2004/932, annexe I, pièce jointe) et nous attendons avec intérêt de pouvoir nous prononcer bientôt sur la question.

En conclusion, le rapport du Secrétaire général (S/2005/335 et Corr.1) et l'évaluation technique du Représentant spécial figurant à l'annexe I dudit rapport justifient un optimisme relatif. Il convient cependant de se garder de toute complaisance. Il y a encore beaucoup à faire, mais la façon dont M. Čović perçoit la liberté de circulation des minorités au Kosovo, par exemple, ne semble pas refléter la situation sur le terrain, comme semblent l'indiquer les données empiriques figurant dans l'évaluation technique se trouvant à l'annexe du rapport du Secrétaire général – une évaluation dont je ne considère pas qu'elle a effectivement été « embellie ». J'utilise ce terme car c'est celui que M. Čović a utilisé à trois reprises je crois. Nous n'estimons pas qu'elle a été embellie. La tendance reste positive, et les Institutions provisoires doivent continuer à redoubler d'efforts pour appliquer les normes pour le bénéfice tangible de tous les Kosovars.

Lorsque les discussions sur le statut final s'ouvriront, il est clair qu'une des options à examiner sera celle d'un Kosovo indépendant, mais il est clair également que le statut final du Kosovo, quel qu'il soit, doit être négocié; il doit être juste, respecter les intérêts de toutes les communautés au Kosovo et favoriser la stabilité régionale et la multiethnicité.

Pour sa part, le Royaume-Uni, au sein du Groupe de contact, du Conseil, de l'Union européenne et de la région, continuera d'œuvrer à l'édification d'un avenir européen stable et durable pour le Kosovo et pour l'ensemble de la région, un avenir où, nous l'espérons vivement, la Serbie-et-Monténégro assumera également la place qui lui revient au sein de la famille européenne.

M. Kitaoka (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir convoqué et de présider ce débat public aujourd'hui. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, de son exposé très complet. Nous félicitons vivement M. Jessen-Petersen et le personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) des efforts dynamiques et inlassables qu'ils ont déployés en faveur de l'avenir du Kosovo.

Le Japon reconnaît l'importance de la politique « des normes avant le statut », approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1244 (1999), et considère que les progrès réalisés par les parties dans le Plan pour l'application des Normes pour le Kosovo, avec l'appui de la communauté internationale, sont essentiels. La mise en marche de l'examen global marquera un jalon important de la politique « des normes avant le statut ».

Le Gouvernement japonais apprécie au plus haut point l'engagement manifeste et les efforts concrets déployés par les Institutions provisoires d'administration autonome pour la réalisation des normes, qui ont inclus la coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et la reprise du dialogue direct avec Belgrade au niveau du groupe de travail. Nous nous félicitons des propositions récentes faites en vue de tenir des réunions de haut niveau entre Pristina et Belgrade car cela constitue un progrès, et nous espérons qu'elles favoriseront l'instauration de la confiance entre les deux parties.

Malgré ces signes de bonne foi, mon gouvernement ne croit pas qu'aucune des normes ait été suffisamment appliquée. On continue de rapporter des exemples de harcèlement de membres des minorités et la circulation de ces minorités dans certaines zones requiert encore une escorte de la Force de paix au Kosovo (KFOR). Du fait de la précarité des conditions de sécurité et du taux élevé de chômage, le taux de retour des personnes déplacées reste faible. Il reste beaucoup à faire, en particulier pour ce qui est de la protection des minorités. Nous nous félicitons de l'adoption du Programme de travail 2005 sur la réforme de l'administration locale et nous appelons toutes les parties à faire de nouveaux efforts pour que ce projet crucial soit mis à exécution.

Nous croyons que l'examen global favorisera de nouveaux progrès dans la réalisation des normes par les parties et concrétisera les progrès réalisés à ce jour pour chaque norme. C'est pourquoi nous jugeons que le moment est venu de commencer cet examen, et nous souhaitons exprimer notre appui aux recommandations du Secrétaire général tendant à ce qu'un examen global soit mis en route cet été. En même temps, le Japon tient à souligner que l'examen global doit tenir compte des progrès notables réalisés pour toutes les normes, y compris l'examen des problèmes susmentionnés, afin que cet examen aboutisse à une évaluation positive et que les pourparlers sur le statut commencent.

Le Japon a appuyé le Plan pour l'application des Normes pour le Kosovo en fournissant notamment une aide aux médias indépendants et aux écoles des minorités ethniques. Notre contribution totale au Kosovo, à ce jour, dans les domaines de la reconstruction, de l'assistance humanitaire, de la démocratisation et de la mise en valeur des ressources humaines s'élève à environ 188 millions de dollars. Les projets axés sur les soins médicaux, l'éducation et la mise en valeur des ressources humaines se poursuivront avec dynamisme. Le Japon a l'intention de continuer à jouer un rôle énergique dans les efforts déployés pour donner forme à l'avenir du Kosovo et contribuer à la consolidation de la paix et du développement économique de l'Europe du Sud-Est.

M. Babadoudou (Bénin) : Monsieur le Ministre, ma délégation voudrait saluer votre présence parmi nous ce matin en ceci qu'elle confère un cachet spécial à ce débat du Conseil consacré au dernier conflit qui ravage le cœur de l'Europe.

Ma délégation voudrait se joindre à celles qui l'ont précédée pour exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour son rapport (S/2005/335 et Corr.1) et présenter à la même occasion ses chaleureuses félicitations à M. Søren Jessen-Petersen pour sa présentation.

De cette présentation, ma délégation retient deux éléments essentiels. C'est, d'abord, l'amélioration sensible du climat politique, résultant des efforts de tous les acteurs concernés pour appliquer les huit normes dans leur ensemble, même si aucune des normes n'a été intégralement réalisée; ensuite, la nécessité pour la communauté internationale d'axer ses efforts sur la mise en œuvre de ces normes en tant que condition essentielle pour le statut futur du Kosovo.

Dans ce cadre, ma délégation voudrait exhorter les Institutions provisoires d'administration autonome à continuer de faire montre de leur volonté de conduire à bon port le processus de transition en donnant un contenu concret aux normes, de façon à instaurer un climat de confiance mutuelle susceptible de réduire les tensions et la violence et de créer les conditions d'un Kosovo démocratique, multiethnique et économiquement viable.

Nous nous félicitons de la disposition manifestée par les autorités serbes et kosovares de se rencontrer au plus haut niveau. Ce dialogue de haut niveau pourra, pensons-nous, contribuer à faire progresser l'application des normes. Il s'agira, plus particulièrement, de continuer à affiner les méthodes de travail du Parlement, de poursuivre la décentralisation, de prendre des mesures visant à faciliter la libre circulation des personnes et la réinstallation des personnes déplacées et de mettre en œuvre le mémorandum d'accord sur la reconstruction des sites religieux serbes détruits. Nous pensons également que la mise en place d'un cadre de travail pour le développement économique du Kosovo constitue également une action prioritaire qui mérite d'être poursuivie.

Eu égard à ce qui précède, ma délégation voudrait exprimer son appui à la proposition du Secrétaire général visant à nommer un envoyé spécial pour procéder, dès cet été, à l'évaluation de la mise en œuvre des normes sur le terrain et pour donner un éclairage sur les étapes futures.

L'attention de la communauté internationale doit continuer de se porter sur cette situation au Kosovo. Elle doit, particulièrement, continuer à apporter son appui au peuple du Kosovo et à ses responsables politiques, à qui incombe la responsabilité première de l'avenir de la province. Et dans ce cadre, tous les moyens doivent pouvoir être mis en œuvre pour permettre la participation des Serbes du Kosovo au processus. Nous pensons également qu'à cet égard, la presse pourrait grandement contribuer à ce climat si une action de sensibilisation était menée à son égard.

Nous espérons que la question du statut final de la province pourra intervenir dès que possible pour consolider les acquis de la longue marche du Kosovo sur la voie de la normalisation.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Président, à la présidence du Conseil de sécurité pour la séance d'aujourd'hui.

Notre délégation tient à remercier le Secrétaire général de son rapport sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ainsi que le chef de la Mission, M. Jessen-Petersen, de son exposé complet sur la situation dans la province. Nous saluons et appuyons la participation à la séance d'aujourd'hui du Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M. Nebojša Čović.

La Russie a examiné avec attention le rapport du Secrétaire général. Nous en partageons les observations et conclusions principales et nous souscrivons à l'observation que, dans le domaine de l'application des normes, beaucoup de travail reste à faire. À cet égard, nous sommes tout particulièrement préoccupés de ce que, selon le rapport, aucune des huit normes principales n'ait encore été appliquée complètement à ce jour. Nous sommes particulièrement déçus du nombre extrêmement faible des retours de réfugiés, qui sont l'indicateur le plus utile pour évaluer la situation dans la province. On constate également des insuffisances importantes dans les efforts de réforme des institutions locales d'administration autonome au Kosovo. Parallèlement, les progrès enregistrés dans le domaine de la décentralisation nous donnent la possibilité d'évaluer la mesure dans laquelle les autorités ont pris en compte les intérêts légitimes des minorités.

À l'instar du Secrétaire général, nous soulignons qu'une véritable application des normes – qui vise essentiellement à garantir les droits, les libertés et la sécurité des minorités ethniques – est non seulement une bonne mesure de la volonté de faire passer le processus politique à la phase postérieure du règlement, mais également, un critère de la maturité des structures de gouvernement de la province et de

leur capacité d'établir une société véritablement démocratique et multiethnique au Kosovo. Ainsi, nous sommes convaincus que le processus d'application des normes doit être analysé sur la base non des tendances qui se dessinent et qui peuvent s'avérer, en effet, positives, mais des résultats concrets. À cet égard, toutefois, il serait encore prématuré de parler de progrès importants.

En ce tournant critique du processus de règlement au Kosovo, la tâche qui consiste à élaborer une stratégie internationale coordonnée est d'une importance fondamentale. Nous sommes heureux que les résultats de la réunion du Groupe de contact sur les Balkans, à Londres, aient démontré la volonté évidente de ses participants de travailler de concert à l'obtention d'un règlement stable de la question du Kosovo. L'un de ces résultats est l'accord donné par toutes les parties au lancement d'un processus d'examen global, même si un tel examen global n'est pas une fin en soi. Nous sommes convaincus qu'il doit obéir à certaines exigences extrêmement précises. Avant tout, ce doit être un examen approfondi et suffisamment étendu dans le temps pour permettre à l'envoyé spécial que le Secrétaire général chargera, à l'avenir, de mener cet examen de faire un bilan objectif de l'évolution de la situation au Kosovo et d'élaborer un rapport d'ensemble sur l'application des politiques à l'intention du Conseil de sécurité. Il serait également indiqué que le chef de la MINUK continue d'élaborer des rapports techniques.

Les résultats de l'examen de l'application des politiques ne peuvent et ne doivent pas être prédéterminés. Le processus d'examen devra être mené, dans toutes ses phases, avec la supervision du Conseil de sécurité et donner lieu à une déclaration présidentielle. Il est capital que le Groupe de contact appuie ce processus par des messages clairs aux autorités de Pristina et de Belgrade, Belgrade devant continuer de participer à part entière au processus au Kosovo. Je répète que ces messages doivent être envoyés aux deux parties.

Malheureusement un certain nombre de participants à la séance d'aujourd'hui ont dirigé leurs critiques essentiellement contre Belgrade. Nous sommes certains que le principal effort, en ce qui concerne l'application des normes, doit être consenti par la direction albanaise des Institutions provisoires d'administration autonome. Nous sommes de ceux qui estiment utile la participation des Serbes kosovars aux travaux de ces organes. À cet égard, il importe au plus haut point que Belgrade et Pristina poursuivent des contacts directs. Nous saluons les initiatives récentes prises par la partie serbe à cette fin.

Nous réaffirmons notre position fondamentale, à savoir que la résolution 1244 (1999) est le seul programme politique permettant un règlement de la question au Kosovo. La stabilité durable de la province ne sera possible que si l'on élabore une stratégie internationale concertée, donnant un rôle moteur au Conseil de sécurité.

Pour notre part, nous sommes prêts à collaborer étroitement avec le Secrétaire général; avec son Représentant spécial à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, M. Jessen-Petersen; avec le futur Envoyé spécial qui sera chargé de l'examen global; et avec nos partenaires au sein du Groupe de contact, afin de renforcer la stabilité et la sécurité de tous les habitants de la province.

M. Zhang Yishan (Chine) (*parle en chinois*) : M. le Président, je tiens tout d'abord à saluer votre décision de présider en personne la séance d'aujourd'hui. Je remercie le Secrétaire général de son rapport et M. Jessen-Petersen de son exposé, ainsi que M. Čović de sa présentation liminaire.

La situation au Kosovo est actuellement à un tournant capital en ce qui concerne l'avenir de la province, ainsi que la stabilité de la région des Balkans tout entière. Nous sommes depuis toujours persuadés qu'un règlement global et adéquat de la question du Kosovo exige une pleine application des différentes normes, conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999).

Cependant, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie-et-Monténégro doivent être respectées. D'après le rapport du Secrétaire général, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et les Institutions provisoires d'administration autonome ont pris un certain nombre de mesures positives et sont parvenues à des résultats probants dans la mise en œuvre des normes dans certains domaines.

Toutefois, peu de progrès ont été réalisés sur les questions du retour des réfugiés et de la liberté de déplacement des minorités. Le rythme des progrès a aussi été lent dans la lutte contre le chômage et les

efforts pour relancer l'économie et élever le niveau de vie des minorités. Nous espérons que tous les groupes ethniques du Kosovo vont s'efforcer d'améliorer la confiance réciproque et promouvoir la réconciliation, afin de poser des bases adéquates pour la création d'une société caractérisée par la coexistence pacifique.

Nous nous félicitons de voir que les dirigeants de la Serbie-et-Monténégro se sont déclarés prêts à mener un dialogue direct avec les autorités du Kosovo, car cela favorisera le règlement définitif de la question du Kosovo. Nous espérons que le dialogue reprendra dès que possible et qu'il aboutira à une évolution positive de la situation.

Cette année est une année charnière pour le Kosovo, dans la mesure où le Conseil de sécurité va évaluer la mise en œuvre des normes. Le travail doit donc se poursuivre pour cette mise en œuvre, et toutes les parties doivent appuyer le processus dans un esprit de sincérité et de participation concrète. Seuls des progrès significatifs dans les domaines de l'économie, de la sécurité, de la réconciliation interethnique et de la mise en place d'une société fondée sur une coexistence pacifique entre ethnies permettront d'aboutir à un règlement définitif de la question du Kosovo.

M. García Moritán (Argentine) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons tout d'abord remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Søren Jessen-Petersen, du rapport très complet qu'il vient de nous faire sur les activités menées par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), et sur l'évolution de la situation durant les mois de février, mars et avril. Je tiens également à remercier M. Nebojša Čović pour son intervention.

Je voudrais me joindre à l'hommage rendu dans le rapport aux hommes et femmes de la MINUK, pour le dévouement et la détermination avec lesquels ils portent l'étendard des valeurs et objectifs de l'Organisation dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes. Je voudrais également rappeler que notre pays est le huitième fournisseur de contingents de police à cette Mission.

Pour ce qui est des questions traitées par M. Jessen-Petersen dans son exposé, nos constatons avec plaisir que les Institutions provisoires ont déployé des efforts en vue d'une pleine application des normes pour le Kosovo. Nous sommes persuadés que l'obtention de progrès durables en matière de respect de ces normes constitue une condition préalable fondamentale pour faire avancer le processus qui déterminera le statut futur du Kosovo. Néanmoins, nous notons aussi avec préoccupation la persistance de lacunes et le fait que, concrètement, aucune des normes n'ait été pleinement atteinte.

Sur ce sujet, il n'est pas inutile de rappeler que les normes ont été préparées spécifiquement pour définir le statut définitif du Kosovo, dans le cadre de la politique des « normes avant le statut », conçue pour le Kosovo et approuvée par le Conseil en application de la résolution 1244 (1999). C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il est essentiel que ceux qui deviennent membres des Institutions provisoires et les représentent acceptent et mettent en pratique ces normes. Celles-ci doivent être des objectifs à atteindre, qui illustrent la volonté des habitants du Kosovo d'avancer vers une société pluriethnique, démocratique et viable à long terme.

Un autre sujet de préoccupation provient des informations sur l'accroissement des tensions entre les partis du Gouvernement et de l'opposition à propos de questions décisives pour l'avenir du Kosovo, et aussi du fait qu'il reste des éléments disposés à recourir à la violence. Il est indéniable que s'il y avait escalade de la violence et accumulation de rancœurs politiques, cela risquerait de déstabiliser la situation actuelle et d'interrompre le processus nécessaire pour déterminer le statut futur du Kosovo.

Dans ce contexte, nous appuyons le propos du Secrétaire général dans son rapport, selon lequel les progrès dépendent de la mise en place d'une dynamique démocratique constructive entre le Gouvernement et l'opposition. Il faut parvenir à un engagement réel, par lequel chacun s'acquitte de façon responsable des fonctions qui lui incombent, assorti d'un rejet absolu de la violence. Il sera ainsi possible de mener un travail conjoint, produisant des résultats concrets bénéfiques pour la population.

Par ailleurs, nous nous félicitons des avancées réalisées dans le dialogue direct entre Pristina et Belgrade sur les questions pratiques, et aussi de la volonté affichée par les dirigeants politiques de Belgrade de prendre part à ce processus. De même, l'amélioration de la liberté de circulation des minorités et le fait qu'elles aient moins recours à des escortes pour les accompagner lorsqu'elles traversent les zones majoritaires constituent des signes encourageants.

Sur ce point, l'Argentine rejoint la position exprimée par le Secrétaire général, qui est que la confiance mutuelle entre les communautés du Kosovo est le fondement d'une sécurité durable. Cela implique principalement que les Albanais du Kosovo et leurs dirigeants doivent intensifier leurs efforts pour tendre la main aux Serbes du Kosovo, tandis que ces derniers doivent faire la preuve de leur volonté concrète de s'intégrer dans la société du Kosovo.

L'Argentine est convaincue qu'il ne saurait y avoir d'avenir prospère et pacifique pour le Kosovo sans un respect complet de la diversité de son peuple. Il faut parvenir à une solution durable de la question du Kosovo, avec une pleine application du principe d'intégrité territoriale.

Dans ce cadre, nous jugeons prioritaire de mettre l'accent sur l'importance du respect des droits de l'homme, y compris les droits des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que du droit international humanitaire et des droits des minorités.

Le processus politique doit être encouragé par l'obtention de progrès réels dans l'application des huit normes, en tant qu'élément fondamental de la viabilité à long terme de tout processus relatif au statut futur du Kosovo. À ce sujet, nous appuyons la réalisation d'un large examen conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999), pour évaluer la situation actuelle et les conditions dans lesquelles les prochaines phases du processus pourraient avoir lieu, comme l'a recommandé le Secrétaire général.

Nous estimons que l'appui de la communauté internationale aux acteurs responsables de ce processus, à savoir la population du Kosovo et ses représentants au sein des Institutions provisoires, aidera à les orienter dans une direction qui assure la viabilité à long terme d'un éventuel accord politique.

M. El Hadj Ali (Algérie) : Ma délégation se réjouit de votre présence parmi nous, Monsieur le Ministre. Je voudrais tout d'abord remercier M. Søren Jessen-Petersen pour le dynamisme dont il fait preuve à la tête de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et pour les initiatives qu'il a prises, notamment celle concernant l'organisation d'un forum, ainsi que pour l'excellente présentation du rapport (S/2005/335 et Corr.1) sur la situation au Kosovo. Je salue également M. Nebojša Čović, Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, pour sa présence parmi nous.

Le débat d'aujourd'hui nous a permis de mesurer le chemin parcouru dans le processus de stabilisation et de normalisation de la situation générale au Kosovo. Des progrès importants ont été accomplis dans différents domaines, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes et la consolidation des institutions locales. Nous saluons, à cet égard, les actions entreprises par le Gouvernement de coalition et les autorités locales dans le cadre du processus de détente et d'amélioration de la situation socioéconomique des habitants du Kosovo.

Nous avons noté avec intérêt les résultats encourageants en ce qui concerne la liberté de circulation et le retour des populations déplacées. Les progrès enregistrés sur ce volet demeurent limités certes, mais leur impact est significatif dans l'instauration de la confiance et la promotion de la réconciliation entre les Kosovars. Il est de la plus haute importance de rappeler également la nécessité de l'adhésion de tous les Kosovars au processus démocratique et de leur participation à la gestion des institutions locales. À ce propos, nous estimons que la relance du dialogue entre Belgrade et Pristina constitue une évolution positive dans le rapprochement des liens entre les Kosovars et dans l'amélioration des relations entre les parties concernées.

Les progrès sensibles enregistrés dans l'évolution de la situation générale au Kosovo méritent toute l'attention et le soutien de tous. Ils demeurent, toutefois, insuffisants au regard des normes fixées par la communauté internationale. Cette dernière se doit, aussi, de réunir toutes les conditions pour une mise en œuvre globale et réussie de ces normes et de procéder, dans les meilleurs délais, à l'examen de la question fondamentale du statut du Kosovo. À cet égard, nous saluons l'idée du Secrétaire Général de nommer un envoyé spécial.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en tant que Ministre des affaires étrangères du Danemark.

Comme les autres orateurs, je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2005/335 et Corr.1) et le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Søren Jessen-Petersen, de son exposé que j'apprécie particulièrement

pour son équilibre délicat, ses détails judicieux et ses orientations tournées vers l'avenir.

Je suis pleinement respectueux et admiratif des résultats impressionnants obtenus par M. Jessen-Petersen et son personnel durant son mandat. Je rends hommage également à la Force de paix au Kosovo (KFOR), à la police de la MINUK et au Service de police du Kosovo pour avoir prouvé leur grande compétence et leur professionnalisme en maintenant un climat de sécurité et de stabilité tout au long d'une période difficile. Leur présence continue et leur professionnalisme seront nécessaires pour quelque temps encore.

Je voudrais également remercier M. Čović de sa déclaration et de sa présence aujourd'hui parmi nous.

Le représentant du Luxembourg fera sous peu une déclaration au nom de l'Union européenne, et le Danemark s'associe pleinement à cette intervention.

Je tiens à informer les membres que je me suis rendu la semaine dernière à Belgrade et à Pristina et que j'ai eu l'occasion de m'entretenir de la situation au Kosovo en général et, plus particulièrement, de l'application des normes avec les acteurs principaux sur le terrain. J'ai fait observer, et cela a été aussi clairement indiqué par la plupart des orateurs aujourd'hui, que nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. L'application des normes ne doit pas ralentir et devra se poursuivre pendant encore longtemps. Dans un certain nombre de domaines clefs, surtout pour ce qui est de la décentralisation, des retours et du dialogue directe avec Belgrade, il reste encore beaucoup à faire, et rapidement.

Nous nous attendons également à ce que des progrès se fassent dans la participation des Serbes du Kosovo au processus politique. Belgrade devrait prochainement envoyer un message clair à ce sujet. L'application des normes et l'engagement d'instaurer un Kosovo multiethnique et démocratique seront aussi pour longtemps une condition de l'intégration du Kosovo à l'Union européenne.

De manière générale, toutefois, nous avons constaté des progrès tangibles au cours de la période considérée. Surtout, nous avons été les témoins d'une claire manifestation de la volonté politique et des capacités de maintenir l'élan imprimé dans le processus d'application des normes en cours. Nous reconnaissons que de grandes faiblesses subsistent et qu'il faut y remédier. Mais au vu des progrès enregistrés, le Gouvernement danois estime qu'il est temps et souhaitable à présent de passer à l'étape suivante, à un examen global cet été, conformément aux dispositions de la résolution 1244 (1999) et des déclarations présidentielles pertinentes du Conseil de sécurité.

Je suis ravi de constater que le Secrétaire général est arrivé à la même conclusion dans son rapport. Je partage entièrement son analyse selon laquelle nous sommes témoins d'efforts redoublés en ce qui concerne l'application des normes, reflet de la maturité politique et de la détermination évidentes des dirigeants kosovars. J'engage le Secrétaire général à aller de l'avant comme il le propose. Mon gouvernement fera de son mieux pour l'appuyer ainsi que l'envoyé spécial qu'il nommera pour mener leurs efforts lors de cette phase prochaine et cruciale.

Nous espérons, et sommes optimistes, que l'examen global aboutira à une décision d'entamer cet automne le processus des négociations qui déterminera le statut final du Kosovo. Il conviendrait d'indiquer clairement que cela n'implique pas automatiquement l'ouverture des pourparlers. L'issue de l'examen sera décisive à cet égard. Mais nous sommes fermement convaincus que le moment est venu d'aller de l'avant. Le fait que le statut du Kosovo reste non réglé n'est dans l'intérêt de personne. Cela crée une insécurité politique, décourage les retours, alimente les desseins extrémistes, dissuade l'investissement direct étranger et fait que les habitants du Kosovo, indépendamment de l'ethnicité, demeurent aux prises avec un énorme chômage et la misère économique. Ce n'est tout simplement pas viable.

Je partage l'avis exprimé par beaucoup aujourd'hui qu'il ne saurait y avoir de retour au statut quo ante. Nous ne devrions pas préjuger de l'issue des pourparlers sur le statut, mais à l'évidence, nous ne verrons pas de retour à la situation d'avant mars 1999. Tout comme une réintégration du Kosovo à la Serbie ou une division territoriale du Kosovo peuvent être exclues, une union du Kosovo avec un autre pays ou une solution dictée unilatéralement par une des parties peuvent l'être également.

L'une des décennies les plus terribles de l'histoire des Balkans s'est achevée il y a cinq ans. Il nous faut à présent tourner la page. Le temps est venu d'entamer un processus inclusif et régional dans le but de

résoudre l'une des dernières questions en suspens depuis les conflits violents de l'ex-Yougoslavie. Une fois qu'un accord sur le statut final du Kosovo aura été trouvé, nous pourrons espérer un avenir plus pacifique et prospère que les peuples de l'Europe du Sud-Est méritent. Alors nous pourrons envisager une coopération régionale étroite avec les ennemis du passé vers l'intégration commune de ces pays véritablement européens aux institutions euroatlantiques auxquelles ils appartiennent de plein droit.

Je prie le Secrétaire général de s'engager maintenant sur cette voie et de faire le premier pas aujourd'hui.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Luxembourg que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hoscheit (Luxembourg) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. La Bulgarie et la Roumanie, pays en voie d'adhésion; la Turquie et la Croatie, pays candidats; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen, se rallient à la présente déclaration.

Je tiens, en premier lieu, à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M. Søren Jessen-Petersen, pour les informations qu'il nous a communiquées et pour son action et à réaffirmer aussi que l'Union européenne soutient pleinement le travail qu'il accomplit.

Depuis février, quand le Secrétaire général et le Représentant spécial ont informé le Conseil de la situation au Kosovo, des progrès importants ont été accomplis. Nous constatons, avant tout, que les Institutions provisoires d'administration autonome se sont engagées de manière encourageante et tangible à avancer dans la mise en œuvre des normes.

La situation en matière de sécurité a été généralement calme. Nous félicitons les dirigeants politiques pour leur attitude et la maturité dont ils ont fait preuve face à l'annonce de l'inculpation de l'ancien Premier Ministre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ainsi que pour la manière plutôt harmonieuse dont s'est déroulé le processus qui a mené à la désignation du nouveau Premier Ministre. Bien entendu, pour l'Union européenne, la coopération avec le Tribunal a toujours été et demeure d'une importance capitale au Kosovo et dans toute la région, car cette coopération a une incidence directe sur les progrès que celle-ci accomplit dans le sens de la réalisation de ses ambitions européennes.

L'Union européenne attache une grande importance à l'instauration d'un dialogue direct, continu et de haut niveau entre toutes les communautés au Kosovo, ainsi qu'entre Belgrade et Pristina. Elle note avec intérêt que des réunions entre les Présidents et les Premiers Ministres respectifs pourraient se tenir bientôt. Elle appelle en outre l'ensemble des communautés à participer activement aux Institutions provisoires ainsi qu'à tous les processus en cours. Dans ce contexte, l'Union européenne se félicite de ce que des représentants serbes du Kosovo aient pris part pour la première fois cette semaine à la réunion du Groupe de travail sur la décentralisation et appelle Belgrade à encourager les Serbes du Kosovo à participer davantage à la vie politique de celui-ci.

L'Union européenne partage l'avis du Secrétaire général selon lequel, vu l'engagement des Institutions provisoires et les progrès réalisés dans les domaines prioritaires définis préalablement, et à supposer que ces progrès se poursuivront de manière ininterrompue, il convient de procéder cet été à l'examen d'ensemble prévu dans la déclaration faite par le Président du Conseil de sécurité le 12 décembre 2003 (S/PRST/2003/26). Nous approuvons dès lors l'intention du Secrétaire général de désigner un envoyé spécial chargé d'effectuer cet examen dans un proche avenir, et nous nous félicitons du caractère ouvert et de la vaste portée que devrait avoir le processus d'examen.

Bien que l'on ait estimé que les progrès accomplis étaient suffisants pour que l'on puisse entamer une évaluation exhaustive à ce stade, l'Union européenne partage l'analyse selon laquelle il n'a été pleinement satisfait à aucune des huit normes et que des insuffisances subsistent dans des domaines prioritaires déterminants.

Les Institutions provisoires et les dirigeants politiques du Kosovo devraient donc savoir que ni l'issue du processus d'examen ni l'amorce d'étape ultérieure ne vont de soi. La mise en œuvre des normes est une entreprise qui s'inscrit dans le long terme et qui

est censée se poursuivre tout au long du processus d'évaluation et au-delà de celui-ci.

Quand j'ai eu l'honneur d'aborder cette question devant le Conseil au mois de février (voir S/PV.5130), j'ai indiqué que la protection des communautés minoritaires, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, la liberté de circulation et la décentralisation étaient des domaines qui nécessitaient une attention particulière, en raison de leur lien direct avec notre objectif commun qui est de créer un Kosovo démocratique et multiethnique. Dans son rapport, le Secrétaire général constate qu'il y a eu certaines améliorations dans la plupart de ces domaines, sauf pour ce qui est de la question essentielle de la réforme de l'administration locale et en particulier de la décentralisation, où les progrès, par comparaison, font défaut.

Comme le fait observer le Secrétaire général au paragraphe 9 de son rapport (S/2005/335),

> « si la réforme de l'administration locale donne des résultats concrets, les perspectives d'un processus politique visant à déterminer le statut futur du Kosovo s'en trouveront renforcées. »

Il est dès lors essentiel d'avancer rapidement dans la mise en œuvre des projets pilotes, y compris ceux qui concernent les zones où les Serbes du Kosovo sont majoritaires.

En dépit des nombreuses réserves justifiées qui ont été émises, la recommandation formulée par le Secrétaire général d'entamer cet été un examen critique et global de la mise en œuvre des normes marque une étape décisive pour la population du Kosovo. Cette recommandation doit être interprétée à la fois comme une reconnaissance par la communauté internationale des progrès accomplis et comme une puissante incitation à maintenir et à intensifier la dynamique des réformes en cours. L'Union européenne continuera à soutenir un Kosovo démocratique et multiethnique, caractérisé par la protection qu'il offre à ses communautés minoritaires, dans ses efforts visant à concrétiser sa perspective européenne, quel que soit son statut final.

La Présidente (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de l'Ukraine. Je lui donne la parole.

M. Kuchinsky (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée vous féliciter, Madame la Présidente, pour le succès et l'efficacité avec lesquels la présidence danoise dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci.

J'aimerais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, de son exposé intéressant et, je dois dire, encourageant, et saluer le rapport du Secrétaire général (S/2005/335 et Corr.1).

Qu'il me soit également permis de saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija, M. Nebojša Čović.

Plus d'un an après les événements tragiques de mars 2004, la situation générale au Kosovo est à présent redevenue normale – et en voie de connaître d'importants progrès, espérons-le. À cet égard, nous félicitons la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour ses efforts constants et dynamiques en vue d'appliquer la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et d'amener des changements positifs dans les domaines couverts par les huit normes. Nous félicitons également M. Jessen-Petersen pour son travail inlassable et efficace à la tête de la Mission et saisissons cette occasion pour l'assurer de l'appui constant de l'Ukraine.

Le rapport du Secrétaire général fait état de nombreux événements prometteurs sur le terrain. La présence internationale a obtenu d'importants résultats dans le renforcement des fondements pour la transformation démocratique du Kosovo. Toutefois, nous ne saurions manquer de relever les progrès inégaux dans l'application des normes, notamment celles se rapportant aux questions des minorités, comme le mentionne le Secrétaire général dans son rapport. À cet égard, nous sommes particulièrement préoccupés par l'absence de progrès dans les domaines suivants : la liberté de circulation des minorités, la durabilité des retours, et la représentation des minorités au sein des structures gouvernementales et au sein du secteur public en général. La situation en matière de sécurité est demeurée stable ces derniers mois, mais la sécurité des minorités a encore besoin d'être améliorée. Une autre grave entrave au processus sont les problèmes économiques du Kosovo, qui connaît également un taux de chômage élevé.

Il est clair qu'au bout du compte, pour qu'il y ait des avancées dans ces domaines, il faudra que la communauté internationale, Belgrade et les Kosovars déploient des efforts concertés supplémentaires. Nous avons vu les Institutions provisoires d'administration autonome prendre de nombreux engagements quant à l'application des normes; nous nous attendons à ce que ces engagements se traduisent en action concrète.

La situation au Kosovo demeure fragile et exige une présence internationale continue sur le terrain, notamment durant la période extrêmement sensible qui nous attend. L'Ukraine, qui est un important fournisseur de personnels de police à la MINUK, est consciente de l'importance qu'il y a à maintenir un niveau de sécurité adéquat à ce stade. À cet égard, nous voudrions attirer l'attention du Conseil sur la nécessité pour les donateurs de s'acquitter pleinement et en temps voulu de leurs obligations financières vis-à-vis des États qui fournissent des personnels de police. Sans quoi, la capacité de ces pays à fournir le personnel nécessaire pourrait être limitée, compromettant ainsi la sécurité dans la région.

En tant que participante active à un règlement au Kosovo, l'Ukraine réaffirme sa détermination de promouvoir la paix et la sécurité dans la province et d'assurer la poursuite de la stabilisation et du relèvement.

Nous sommes aujourd'hui à l'aube d'un examen global qui aura des incidences cruciales sur le calendrier des pourparlers sur le statut final.

Mon pays s'attend à ce que notre présent débat conduise à l'adoption d'une démarche soigneusement équilibrée qui aidera à faire avancer l'objectif consistant à édifier un Kosovo politiquement stable, pluriethnique et prospère, en pleine conformité avec la résolution 1244 (1999).

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de la Suisse.

M. Maurer (Suisse) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, pour la compétence et l'engagement avec lesquels votre pays a exercé la présidence du Conseil de sécurité pendant ce mois de mai 2005.

Au cours des dernières années, l'ONU s'est fortement engagée pour la création des conditions-cadres nécessaires à l'instauration au Kosovo d'une autonomie et d'une auto-administration substantielles. Si d'importants progrès ont été réalisés, beaucoup reste à faire, notamment, en matière de fonctionnement démocratique des institutions, par rapport à l'état de droit, ou en ce qui concerne le respect des minorités et des droits de la personne humaine. Nous partageons pleinement l'analyse faite à ce sujet par le Secrétaire général dans le rapport qu'il vient d'adresser au Conseil de sécurité (S/2005/335 et Corr.1), et nous nous réjouissons du travail sans faille du Représentant spécial et des propos qu'il vient de prononcer ce matin.

Pour parvenir à des progrès plus substantiels, la communauté internationale doit se concerter davantage et soutenir avec plus de détermination la mise en place des conditions-cadres. Mais il faut aussi que les dirigeants serbes et kosovars assument plus pleinement leurs responsabilités. C'est d'autant plus important que l'évaluation des normes entre dès maintenant dans une phase décisive.

Depuis l'intervention de l'OTAN en 1999, le Kosovo se trouve de facto séparé de la Serbie-et-Monténégro, mais en fait partie de jure. Cette situation n'est ni satisfaisante, ni souhaitable. La Suisse estime que le moment est venu – d'ici à la fin de l'année – de lancer la discussion sur le statut futur du Kosovo. Pour la Suisse, plusieurs paramètres doivent dicter nos réflexions.

Premièrement, il faut tenir compte de deux désirs tout aussi légitimes l'un que l'autre: d'une part, l'exigence des minorités de vivre en sécurité, d'avoir les mêmes opportunités de développement économique, d'avoir les mêmes opportunités d'accès au services sociaux et à l'enseignement et de bénéficier du droit au retour; d'autre part, la volonté d'une majorité de la population d'exercer son droit d'autodétermination.

Deuxièmement, la Suisse salue le fait qu'un certain mouvement commence à se dessiner en faveur d'un dialogue entre dirigeants serbes et kosovars. Un retour du Kosovo sous la souveraineté serbe n'est ni souhaitable ni réaliste. Le cheminement vers une indépendance formelle du Kosovo doit cependant passer par une étroite surveillance internationale, ainsi que par des négociations avec les autorités de Belgrade, à qui cette indépendance ne peut pas être imposée.

Troisièmement, la question du Kosovo doit être abordée dans une perspective régionale. L'engagement pris par la communauté internationale en vue de

maintenir dans l'Europe du Sud-Est des États multiethniques est fondamental. C'est la seule politique viable pour le long terme. Une division du Kosovo serait contraire à cette orientation et doit être exclue. Ce qui est important, c'est de promouvoir la décentralisation du pouvoir afin que les Serbes du Kosovo puissent bénéficier d'une réelle opportunité de promouvoir leur développement et de prendre part activement à la définition de l'avenir politique du Kosovo.

La Suisse salue le fait que les premiers pas ont été faits dans l'établissement d'un dialogue entre les dirigeants de la Serbie et du Kosovo. La disposition à mener un tel dialogue au plus haut niveau constitue une condition nécessaire pour débloquer la situation actuelle et faire avancer la discussion sur les normes et le statut.

Depuis le déclenchement des conflits dans l'ancienne Yougoslavie, la Suisse s'est fortement engagée dans la région. Les moyens employés sont considérables. Ils s'élèvent, en effet, à plus d'un milliard et demi de francs suisses depuis 1995. La Suisse est particulièrement impliquée au Kosovo, et cela, sur différents plans.

Dans le domaine de la consolidation de la démocratie locale, de la décentralisation, et du renforcement des mécanismes de protection des minorités, mon pays apporte une contribution qui est basée sur les expériences tirées de son histoire, mais aussi et surtout sur les réalités locales. La Suisse est désireuse de contribuer utilement aux efforts de la communauté internationale et prête à jouer un rôle de facilitateur. Elle s'est déjà employée activement à favoriser un dialogue entre Pristina et Belgrade, ainsi qu'entre les diverses communautés, et elle est prête à poursuivre ses efforts.

Même si la question du statut devait être résolue dans un avenir proche, les conditions économiques et les structures encore peu développées de l'état de droit exigent la continuation d'une présence internationale significative au Kosovo. La Suisse est déterminée à poursuivre son engagement, aux côtés des autres membres de la communauté internationale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant de l'Albanie.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais d'emblée, au nom de mon gouvernement, souhaiter la bienvenue au Ministre des affaires étrangères du Danemark, M. Per Stig Moller, qui préside cette séance du Conseil très importante pour l'avenir de notre région. Je voudrais également exprimer les remerciements de ma délégation pour le rapport de fond réaliste et complet du Secrétaire général sur les activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2005/335 et Corr.1). Nous nous félicitons également de la présence à cette importante séance du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Søren Jessen-Petersen, et nous le remercions pour son exposé complet sur l'évolution récente de la situation au Kosovo. Au nom de mon gouvernement, je tiens à féliciter et à remercier M. Jessen-Petersen pour son rôle directif et sa prévoyance à la tête de la MINUK et pour la diplomatie active qu'il a menée en faveur d'un partenariat fructueux des institutions du Kosovo avec les diverses parties prenantes régionales et internationales. Encore une fois, je tiens à l'assurer de l'appui sans réserve de l'Albanie.

Nous saluons pour son rôle actif le Groupe de contact sur le Kosovo, persuadés qu'il poursuivra sa tâche et qu'il aura un impact politique et diplomatique remarquable sur cette question. Nous sommes, comme d'autres, d'avis que les contacts fréquents de ce Groupe avec les acteurs du Kosovo, ainsi que sa coopération avec le Conseil de sécurité, aideront considérablement le processus politique à déterminer le statut final du Kosovo.

Tout en louant la reddition pacifique et volontaire de M. Ramush Haradinaj au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), nous convenons que la dynamique de la transition vers le nouveau Gouvernement, sous la direction du Premier Ministre Bajram Kosumi, constitue une autre indication claire de la maturité croissante et de l'efficacité de la classe et des institutions politiques au Kosovo. Ces trois derniers mois, comme on peut le lire dans le rapport du Secrétaire général, ont prouvé la détermination du Gouvernement de M. Kosumi et la volonté politique du Président Rugova pour que soit maintenue la dynamique de l'application des normes.

L'année 2005 est cruciale et significative pour le Kosovo et pour les Balkans. Comme nous en convenons tous, le moment est venu que des progrès importants et substantiels permettent de déterminer le statut politique du Kosovo. Le statu quo n'est ni souhaitable ni utile. Nous sommes convaincus que ce

processus favorisera des progrès rapides au Kosovo, aidera son économie et sa prospérité, engendrera la sécurité et la stabilité et promouvra le progrès de toute la région, en conformité avec les pays européens.

Le processus d'examen périodique des progrès sur les normes est la manifestation d'une dynamique considérable. Nous partageons pleinement la recommandation du Secrétaire général en vue de lancer un examen global cet été, compte tenu, comme il l'a indiqué, des progrès réalisés sur les huit normes et les efforts inlassables réalisés à ce jour par les Institutions provisoires du Kosovo. Tout ceci conduira naturellement à un processus de détermination du statut du Kosovo.

Nous réaffirmons que nous comprenons bien que l'application des normes est un processus complexe et continu qui conduira à une société démocratique, stable et pluriethnique dans un Kosovo doté d'institutions démocratiques et de garanties efficaces pour la protection des minorités et du patrimoine religieux et culturel. L'application des normes est et restera au cœur des efforts de la population kosovare pour vivre dans la dignité et progresser vers l'intégration euroatlantique. Je pense qu'il vaut la peine de rappeler l'observation faite par l'Ambassadeur Kai Eide dans son rapport complet (S/2004/932, annexe I, pièce jointe) d'il y a un an : nous évoluons vers une démarche associant simultanément les normes et le statut, ce qui reste, à notre avis, une solution réaliste et adaptée.

Nous sommes fermement convaincus que l'instauration d'une société multiethnique et démocratique au Kosovo reste l'objectif final. À cette fin, un engagement non démenti des institutions kosovares dans le processus de décentralisation, dans les questions concernant les minorités, la bonne gouvernance et l'économie reste une priorité.

La décentralisation est l'une des questions clefs; elle bénéficiera à tous les citoyens du Kosovo, en permettant, en particulier, de faire progresser les droits des minorités et de renforcer les initiatives locales, ainsi que d'aider au développement économique, social et culturel de toutes les communautés. Nous sommes d'avis que la décentralisation doit s'accompagner de la mise en place et du renforcement des structures centrales de gouvernement; que l'autonomie des autorités locales ne doit pas échapper à la hiérarchie des pouvoirs ou y porter atteinte; que les structures locales doivent rester responsables devant Pristina et que les structures parallèles doivent être intégrées à la structure kosovare ou démantelées. Surtout, la décentralisation ne doit pas passer par la cantonisation, qui entraverait le fonctionnement normal d'une société multiethnique au Kosovo.

La question des minorités, qui est un élément fondamental d'une société multiethnique, exige une participation de tous les acteurs pertinents au Kosovo : les institutions d'État et la société civile, ainsi que les minorités serbes et autres. Nous nous félicitons des réels progrès accomplis et des dispositions positives déjà adoptées, mais nous préconisons une plus grande concentration et une intensification de l'action dans ce domaine ainsi qu'un regain d'efforts en vue de relancer les retours de populations, d'élargir le dialogue intercommunautaire et de faire respecter les droits des minorités.

La réalisation de ces objectifs est subordonnée à l'engagement non démenti de la direction kosovare ainsi qu'à la bonne volonté et aux efforts de participation des communautés serbe et autres. L'exclusion volontaire de la minorité serbe et son absence de participation aux travaux de l'Assemblée et des autres institutions ne font qu'entraver le progrès de l'application des normes. La minorité serbe fait partie intégrante de la société kosovare et en tant que telle, elle a à la fois des droits et des devoirs. Elle se doit de participer de façon constructive aux processus et de mettre fin à son isolement.

La bonne gouvernance est un objectif prioritaire des institutions de gouvernement au Kosovo. L'établissement de l'état de droit, la création d'un appareil judiciaire indépendant et d'une administration publique et le respect de la propriété privée sont indispensables à cet égard.

La réalisation de ces normes passe par le transfert de compétences et de responsabilités supplémentaires aux autorités locales et par une accélération de la privatisation. Ce processus aurait un impact positif sur le développement économique et sur le climat en matière d'investissements étrangers. Étant donné son statut politique actuel, le Kosovo est encore loin de bénéficier d'investissements étrangers directs et n'est pas éligible pour les programmes et l'aide du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui auraient un impact direct sur le développement d'une économie stable et efficace.

Le Gouvernement albanais pense que le processus d'examen et de définition du statut du Kosovo doit prendre en considération certains éléments fondamentaux qui permettraient indéniablement de parvenir à un règlement à long terme, aux retombées favorables sur la région en matière de stabilité, de sécurité et d'intégration euroatlantique. Nous partageons l'opinion générale que les principes de base déjà définis et reconnus peuvent orienter le règlement de cette question.

À cet égard, nous réaffirmons qu'il reste absolument capital, si l'on veut une solution juste et durable, de respecter l'expression démocratique de la libre volonté du peuple kosovar concernant la détermination de son propre avenir, de même que de garantir le respect et la protection des droits des minorités, et notamment la protection des valeurs culturelles et religieuses dont elles ont hérité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Čović, Président du Centre de coordination de la Serbie-et-Monténégro et de la République de Serbie pour le Kosovo-Metohija.

M. Čović (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe; interprétation assurée par la délégation*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui nous est donnée de prendre part à cette discussion. Je voudrais simplement revenir sur certains points évoqués à cette séance.

On a dit que le Représentant spécial du Secrétaire général et que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pourraient inciter les Albanais à engager le processus de décentralisation, une fois que le Représentant spécial les aurait convaincus qu'il n'y aura pas de partition du Kosovo. Nous pensons en effet que c'est vrai. Toutefois, de la même façon, nous pouvons inciter les Serbes à prendre part aux Institutions provisoires d'administration autonome en les convainquant que le Kosovo-Metohija ne deviendra jamais indépendant. Mais comment pouvons-nous faire cela lorsque nous entendons, au quotidien, ces Institutions proposer l'indépendance comme solution? Il convient de se demander pourquoi les Serbes participeraient à des institutions déterminées à obtenir l'indépendance du Kosovo-Metohija. Ainsi, j'en appelle aux responsables de la MINUK et à la communauté internationale pour qu'ils convainquent les Serbes qu'il n'y aura pas d'indépendance du Kosovo-Metohija et que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Serbie-et-Monténégro seront respectées. De la sorte, les Serbes du Kosovo pourront se laisser persuader de participer aux institutions du Kosovo-Metohija.

Je voudrais rappeler au Conseil que les Serbes du Kosovo ont déjà pris part à ces institutions, avant les élections de 2001. Ils y ont pris part en 2002 et en 2003, et ce jusqu'en mars 2004. Et à chaque fois, ça a été la même histoire – j'ai eu moi-même l'occasion de l'entendre : on nous disait que nous devions les persuader d'entrer au sein des Institutions provisoires, ce que nous avons essayé de faire et tout cela pour quoi, en fin de compte? Pour que nous en arrivions aux événements du 17 mars 2004. Et les conséquences de l'épuration ethnique n'ont toujours pas été réparées : sur les 4 500 personnes déplacées après le 17 mars, 1 600 ne sont pas encore retournées dans leurs foyers. Je n'ai nullement l'intention de raconter au Conseil de belles histoires qui finissent bien; je me borne à être réaliste, même si ce n'est pas du goût du Conseil. C'est la raison pour laquelle je pense que la déclaration du Royaume-Uni était incorrecte et injuste. De grâce, il ne faut pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent.

En ce qui concerne la liberté de circulation, la véritable mesure de cette liberté de circulation pourra être donnée par la rentrée des classes. En effet, quelle liberté de circulation ont, par exemple, ces enfants, qui sont obligés de se faire escorter par des militaires pour pouvoir aller à l'école? Certes, nous sommes reconnaissants à la MINUK et à la Force au Kosovo (KFOR) de tout ce qu'elles font. Je ne voudrais pas que l'on pense que je demande le départ de la KFOR, car il n'y a pas de liberté de circulation. Je pense que nous devons tous nous atteler à résoudre ce problème. Nous convenons généralement que le statut futur du Kosovo-Metohija peut influer sur la stabilité régionale et sur le commerce régional, mais une solution unilatérale au problème du Kosovo-Metohija serait un très mauvais compromis. Cela fait d'ailleurs l'objet d'un débat entre Belgrade et Pristina. Un compromis sur le statut futur du Kosovo-Metohija permettrait d'instaurer les conditions d'un dialogue et du libre-échange au niveau régional et serait accepté par nos voisins également.

Bien sûr, il faut du temps pour trouver une solution pacifique, globale et durable. Notre débat d'aujourd'hui concernant les difficultés rencontrées dans l'application des normes indique clairement qu'il

n'est pas possible de régler la question du statut du Kosovo-Metohija à la va-vite.

Je voudrais également souligner à l'intention des membres que les affirmations selon lesquelles ce serait la crainte d'un manque de débouchés économiques, plutôt que la peur face à l'insécurité, qui découragerait le retour de certaines personnes déplacées, sont incorrectes et fausses.

C'est pourquoi je pose la question suivante : pourquoi une personne rentrerait-elle à sa maison, sa ferme ou son appartement si elle n'a pas l'assurance que sa survie sera garantie? S'il y a des raisons économiques qui empêchent le retour des Serbes, elles sont d'importance secondaire et seront faciles à régler. Je tiens toutefois à insister sur le fait que nous ne pouvons pas détourner notre attention du manque d'action de la MINUK sur la question centrale. Nous nous montrerons très constructifs dans notre attitude, mais on ne peut pas nous demander de nous voiler la face.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Je donne maintenant la parole à M. Jessen-Petersen pour lui permettre de répondre aux observations.

M. Jessen-Petersen (*parle en anglais*) **:** J'aimerais tout d'abord remercier les membres du Conseil de sécurité de leurs remarques et des expressions très fermes d'appui au processus en cours au Kosovo et dans la région.

J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance pour les déclarations appuyant la recommandation du Secrétaire général sur le lancement de l'examen global cet été. Je suis entièrement d'accord avec les nombreux intervenants qui ont souligné qu'un tel examen doit en effet être global, complet et objectif. Sur ce point, je ne peux que dire que, bien entendu, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) va appuyer cette démarche de telle sorte que nous parvenions à l'objectif visé, que nous partageons tous.

Je me félicite également des nombreuses déclarations qui ont souligné combien la situation au Kosovo est complexe. Ce n'est pas une situation qui se prête à des descriptions manichéennes; il faut se montrer particulièrement nuancé dans ses évaluations. C'est précisément pour cette raison que le rapport du Secrétaire général et, je tiens à le souligner, ma propre évaluation technique, tentent de présenter ce qu'un membre du Conseil a appelé une situation contrastée.

Mais je tiens à assurer le Conseil de sécurité de ma certitude que les dirigeants du Kosovo ont entendu leurs déclarations d'aujourd'hui et ont clairement compris plusieurs messages. Ils ont entendu, premièrement, qu'ils doivent continuer à faire la preuve de progrès tangibles pour pouvoir avancer. Ils ont entendu, deuxièmement, qu'ils doivent redoubler d'efforts et intensifier leurs démarches pour affronter, notamment, les lacunes dont nous sommes tous conscients et que j'ai citées dans mes remarques préliminaires, surtout dans les domaines des retours et de la liberté de déplacement, et globalement pour améliorer les conditions de vie des minorités et leur protection. Troisièmement, je peux assurer le Conseil que les dirigeants du Kosovo ont clairement reçu le message que le résultat de l'examen global n'est pas fixé d'avance. J'en assure le Conseil pace que je sais que, pour les dirigeants et citoyens du Kosovo, la mise en œuvre des normes n'est pas seulement une exigence pour avancer sur la voie du processus qui aboutira à des pourparlers sur le statut. C'est bien plus que cela; avant tout, pour les partis politiques et les citoyens du Kosovo, la mise en œuvre des normes concerne l'édification d'une société européenne démocratique et pluriethnique, dans laquelle les minorités sont protégées et les sites religieux et culturels importants pour les minorités sont préservés et protégés.

J'aimerais, avec votre permission, Monsieur le Président, dire quelques mots en réponse aux deux déclarations de mon ami M. Čović. Il me semble que les déclarations n'ont peut-être pas toujours reflété le fait que nous sommes confrontés à une situation très complexe dans laquelle rien ni personne n'est tout noir ni tout blanc. Je crois qu'il serait utile que j'ajoute quelques remarques, afin que nous ayons plus d'une perspective sur quelques-uns des points les plus importants. Toutefois, pour ne pas abuser du temps limité dont dispose le Conseil, je me cantonnerai à trois ou quatre exemples.

Premièrement, M. Čović a cité, comme exemple du fait que la liberté de déplacement est respectée par les Serbes du Kosovo, le cas d'un résident albanais, un juge dans la partie nord de Mitrovica, qui se rend à son travail tous les jours. Cela me semble une très bonne chose. Mais j'aimerais juste préciser ici – et les statistiques sont claires sur ce point – que 10 % des fonctionnaires sont issus des communautés

minoritaires, et parmi ceux-ci la vaste majorité sont des Serbes du Kosovo. La vaste majorité de ces fonctionnaires issus de minorités se déplacent tous les jours pour se rendre à leur travail.

Deuxièmement, M. Čović a exprimé une inquiétude quant à la qualité de la démocratie dans un lieu où la minorité – les Serbes du Kosovo – risquent d'être constamment réduits à la portion congrue des voix. Je dirais qu'il me semble que l'aspect le plus important de la démocratie est en effet que l'on participe, que l'on exerce les droits que confère la démocratie et que l'on vote. Je crois qu'il faut s'inquiéter de voter avant de s'inquiéter d'être mis en minorité. De plus, comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises lors d'échanges avec Belgrade, je reste très déçu que les Serbes du Kosovo n'aient pas participé aux dernières élections, car s'ils s'étaient mobilisés avec le même taux de participation qu'aux précédentes élections, ils représenteraient aujourd'hui le deuxième parti politique du Kosovo, et la crainte d'être mis en minorité n'aurait pas lieu d'être.

Troisièmement, au sujet de l'Union internationale des télécommunications, je sais que c'est une question qui a été soulevée ici au Conseil en février. Je dirai juste brièvement que la MINUK a pris des mesures, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et sur la base d'un avis absolument sans ambiguïté émis par le Conseiller juridique du Secrétaire général, pour obtenir un préfixe distinct pour le Kosovo sur une base provisoire. Nous faisons cela pour des raisons purement économiques. L'économie très faible du Kosovo perd environ 50 millions d'euros par an, parce que tous les bénéfices sur les communications téléphoniques parviennent aujourd'hui à des acteurs situés en-dehors du Kosovo.

La quatrième remarque que j'aimerais faire concerne le Forum du Kosovo. Je tiens à rassurer M. Čović et les membres du Conseil que dès que les Serbes du Kosovo auront été encouragés à participer aux institutions démocratiques, ils seront bien entendus invités à siéger au Forum. Mais nous ne pouvons pas les inviter au sein Forum tant qu'ils ne sont pas membres de l'Assemblée, parce que nous avons invité les partis politiques représentés à l'Assemblée.

Je tiens aussi à faire la remarque tout à fait évidente que, pour ce qui est de préparer les pourparlers sur le statut, cette responsabilité incombe aux institutions du Kosovo et non au Représentant spécial du Secrétaire général. Mon mandat est clair : il est de faciliter le processus, mais les préparatifs pour le statut doivent être exclusivement du ressort des autorités et des partis politiques du Kosovo, et il en sera en effet ainsi.

Enfin, M. Čović a dit qu'il n'y avait pas eu de réponse aux invitations au dialogue lancées par le Président Tadic et le Premier Ministre M. Kostunica. Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, je me félicite vivement de ces invitations. La remarque de M. Čović n'est pas tout à fait exacte. L'invitation lancée par le Président Tadic a été faite publiquement et M. Rugova a publiquement confirmé qu'il se félicitait de pouvoir le rencontrer. Le Premier Ministre a par la suite rédigé le courrier d'invitation, qu'il a adressé au Premier Ministre, M. Kosumi. M. Kosumi a répondu par un courrier se félicitant du dialogue et je pense qu'ils vont se rencontrer prochainement.

J'aimerais terminer en vous remerciant, Monsieur le Président, d'avoir présidé cette séance du Conseil, qui à mon avis va faire date en tant qu'événement important qui aura fait avancer le processus dans la région des Balkans de l'ouest, et au Kosovo en particulier; qui aura fait progresser la région et le Kosovo un peu plus vers la normalisation et la stabilisation; et qui permettra à tous les États de la région, et aussi au Kosovo, de concentrer tous leurs efforts sur ce qui doit être l'objectif de tous dans la région : l'intégration européenne.

Le Président (*parle en anglais*) **:** Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 15.